

Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

Danskernes Historie Online er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturary, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

Støt Danskernes Historie Online - Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat

Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

Links

Slægtsforskernes Bibliotek: https://slaegtsbibliotek.dk

Danske Slægtsforskere: https://slaegt.dk

ELSEVIER LEXICA

LEXICON OF ARCHIVE TERMINOLOGY

FRENCH

ENGLISH

GERMAN

SPANISH

ITALIAN

DUTCH



ELSEVIER'S LEXICON OF ARCHIVE TERMINOLOGY

Compiled by a special committee of the International Council on Archives

In six languages:
French – English – German –
Spanish – Italian – Dutch

The ever increasing collaboration between archival specialists from various countries has brought about the need for an authoritative, multilingual listing of archival terminology which will make the literature internationally accessible.

In 1948, under the auspices of UNESCO, the Conseil International des Archives (C.I.A.) was founded. At the Second International Congress of Archives, held in 1953, a committee of leading specialists was formed with the aim of preparing a Lexicon which would specify and make uniform archival terminology in several languages. The languages selected were French, English, German, Spanish, Italian and Dutch. The resultant terms of reference include the various types of documents, catalogues and inventories: the physical and structural aspects of archives; and the different methods of preparation, processing, utilisation and preservation.

ELSEVIER'S LEXICON OF ARCHIVE TERMINOLOGY is the first publication to present archival terms in more than one language. It will become a valuable manual for archivists, historians, registrars, librarians and others interested in the science of archives and documentation as practiced in countries other than their own.

ELSEVIER'S LEXICON OF ARCHIVE TERMINOLOGY

ELSEVIER LEXICA

UNDER THE GENERAL EDITORSHIP OF PROF. JEAN HERBERT

FORMER CHIEF INTERPRETER TO THE UNITED NATIONS

- L1 Plastics Lexicon German, English, French, Italian, Spanish, Dutch
- L2 Lexicon of International and National Units English/American, German, Spanish, French, Italian, Japanese, Dutch, Portuguese, Polish, Swedish, Russian
- L3 Lexicon of Parasites and Diseases in Livestock Latin, English, French, Italian, Spanish, German
- L4 Lexicon of Pressurized Packaging (Aerosols) English, French, Italian, Spanish, Rumanian, German, Dutch, Norwegian, Swedish, Danish, Russian, Czech, Serbo-Croatian, Slovenian, Bulgarian, Hungarian, Finnish, Greek, Hebrew, Arabic, Japanese
- L5 Lexicon of Stock-Market Terms English, French, Dutch, German

ELSEVIER'S LEXICON OF ARCHIVE TERMINOLOGY

FRENCH - ENGLISH - GERMAN - SPANISH-ITALIAN - DUTCH

COMPILED AND ARRANGED ON A
SYSTEMATIC BASIS BY A
COMMITTEE OF THE INTERNATIONAL
COUNCIL ON ARCHIVES



ELSEVIER PUBLISHING COMPANY
AMSTERDAM - LONDON - NEW YORK
1964

ELSEVIER PUBLISHING COMPANY 335 JAN VAN GALENSTRAAT, P.O. BOX 211, AMSTERDAM

AMERICAN ELSEVIER PUBLISHING COMPANY, INC. 52 VANDERBILT AVENUE. NEW YORK. N.Y. 10017

ELSEVIER PUBLISHING COMPANY LIMITED

12B, RIPPLESIDE COMMERCIAL ESTATE

RIPPLE ROAD, BARKING, ESSEX

LIBRARY OF CONGRESS CATALOG CARD NUMBER 64-18513

ALL RIGHTS RESERVED

THIS BOOK OR ANY PART THEREOF MAY NOT BE REPRODUCED IN ANY FORM,
INCLUDING PHOTOSTATIC OR MICROFILM FORM,
WITHOUT WRITTEN PERMISSION FROM THE PUBLISHERS
PRINTED IN THE NETHERLANDS

FOREWORD TO THE ELSEVIER LEXICA

The purpose of the *Elsevier Lexica* is to provide technicians and translators with dictionaries covering very specialized subjects. The level of technicity, the comprehensiveness and the reliability will remain as high as they are in the larger volumes and in the companion series of the *Glossaria Interpretum*, but the very limits of the field dealt with in each case will enable specialists to secure pocket-size books where they will find all the terms which belong more or less exclusively to their respective activities.

In each case, the languages selected are those in which substantial literature is available on the subject.

Every volume has been prepared by an expert in the field with the help of other experts from countries where the various languages covered are used.

FROM THE SAME PUBLISHER

- CONFERENCE TERMINOLOGY (Glossarium Interpretum) English, French, Spanish, Russian, Italian, German
- PROVERBES FRANÇAIS (Glossarium Interpretum)
 Equivalents in English, German, Dutch, Italian, Spanish, Latin
- ENGLISH PROVERBS (Glossarium Interpretum)
 Equivalents in French, German, Dutch, Italian, Spanish, Latin
- DEUTSCHE SPRICHWÖRTER (Glossarium Interpretum)
 Equivalents in English, French, Dutch, Italian, Spanish, Latin
- ECONOMICS (Glossarium Interpretum)
 English/American, French, German, Russian
- FINANCES (Glossarium Interpretum)
 English/American, French, Spanish, German
- DICTIONARY OF PHOTOGRAPHY English, French, German
- LEXICON OF PUBLISHING TERMS
 English, French, Spanish, Italian, Dutch, German
- DICTIONARY OF THE GRAPHICAL INDUSTRY English, French, German, Dutch

PRÉFACE

C'est sans doute dès les débuts de la société humaine que se fit sentir la nécessité de conserver trace des transactions intervenues entre individus et collectivités, et aussi de tous autres évènements. Au fur et à mesure que s'accroissait le volume des documents à conserver, il fallut élaborer une technique pour les grouper, les classer, les cataloguer.

Chaque centre travailla d'abord indépendamment, mais dans ce domaine comme dans tous les autres, les spécialistes comprirent qu'ils auraient avantage à échanger des renseignements sur leurs méthodes respectives. Dès le XVIIIe siècle, la collaboration devint internationale, et ainsi prit naissance la science de l'archivistique. En 1948 fut fondé, sous les auspices de l'U.N.E.S.C.O., le Conseil International des Archives (C.I.A.)

Une des tâches auxquelles s'attacha le C.I.A. fut de préciser et de normaliser la terminologie et d'en déterminer les correspondances dans diverses langues. On choisit le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le néerlandais

Un Comité fut créé à cette fin sous la présidence de M. Herman Hardenberg, archiviste général du Royaume des Pays-Bas. Y siégèrent MM. Marcel Baudot (France), Robert-Henri Bautier (France), Miguel Bordonau (Espagne), Antonino Lombardo (Italie), Herman Meinert (Allemagne), Heinrich-Otto Meisner (Allemagne de l'Est), Peter Walne (Angleterre).

C'est le résultat des travaux de ce Comité que présente dans les pages qui suivent M. Herman Hardenberg. Il n'est donc pas exagéré de dire que ce volume fait autorité en matière d'archivistique.

JEAN HERBERT

TABLE DES MATIÈRES

I —	Les documents d'archives	3
A -	Généralités	3
В -	Aspect physique	4
a.	Documents non cousus ou reliés	4
b.	Documents cousus ou reliés	6
C -	Aspect archivistique	7
D -	Étapes de l'élaboration des documents	9
E -	Nature des documents d'après leur contenu	13
F -	Caractère diplomatique des documents	24
II –	Structure des archives	33
III –	Instruments de travail	38
rv –	Conservation des archives	42
v –	Opérations techniques du traitement des archives	47
VI —	Utilisation des archives et reproduction documentaire	53
Tables	alphabétiques	61

INDICATIONS DES LANGUES

fr	français	
an	anglais	
al	allemand	
es	espagnol	
it	italien	
ne	néerlandais	

BASIC TABLE

I LES DOCUMENTS D'ARCHIVES

A. Généralités

1. Les DOCUMENTS D'ARCHIVES sont des pièces destinées par leur nature à être conservées à titre de preuve ou d'information par l'administration ou la personne qui les a reçues ou établies.

```
fr
        document (pl. -s) d'archives.
an
        archival document; archive (collectif).
        Archivale (pl. -alien), Archivstück (pl. -e), Archivdokument (pl. -e);
al
       Archivgut (collectif).
        documento (pl. -s).
es
        documento (pl. -i).
it
        archiefstuk.
```

ne

pièce (pl. -s).

fr

Aux Pays-Bas, ne sont pas considérées comme documents d'archives par elles-mêmes les coupures de presse non annexées à une autre pièce, même si elles sont conservées dans les dossiers.

2. Une PIÈCE est la plus petite unité archivistique indivisible. Elle peut être constituée, selon les terminologie française, anglaise et italienne, d'une ou de plusieurs feuilles, mais aussi, éventuellement, d'un cahier ou d'un volume; en allemand et en néerlandais, elle est formée exclusivement d'une ou de plusieurs feuilles de papier (à l'exclusion de cahiers et volumes et des parchemins).

```
piece (pl. -s), item (pl. -s).
an
       Aktenschriftstück (pl. -e).
al
       pas de mot pour exprimer cette notion; on emploie parfois unidad.
es
       pezzo (pl. -i) qui signifie aussi article.
it
        stuk (pl. -ken).
ne
```

3. Un ARTICLE est une unité matérielle d'archives, pourvue d'une cote et telle qu'elle se présente sur les rayons (volume, liasse, rouleau, etc...).

```
article (pl. -s). En Belgique, numéro (pl. -s).
fr
       unit (pl. -s), item (pl. -s).
an
        Nummer (pl. -n), Titel (pl. =).
al
es
       unidad (pl. -es).
       pezzo (pl. -i) qui signifie aussi pièce.
it
       nummer (pl. -s).
ne
```

B. Aspect physique

(a) Documents non cousus ou reliés:

- 4. Une CHEMISE est une feuille de carton léger ou de papier, pliée en deux pour protéger une pièce ou un groupe de pièces.
- fr chemise (pl. -s). En Belgique, ce terme, employé par les administrations, est remplacé dans les archives par farde.
- an folder (pl. -s).
- al Umschlag (pl. -läge), Aktenumschlag (pl. -läge); la chemise cartonnée étant dite Aktendeckel (pl. =).
- es carpeta (pl. -s); dans les bureaux, camisa (pl. -s).
- it camicia (pl. -e).
- ne omslag (pl. -en) qui désigne à la fois la chemise et les pièces qu'elle contient. Un omslag volumineux est dit pak (pl. -ken).
- 5. Un CLASSEUR est une unité de conservation dans laquelle les pièces sont tenues par un système mécanique dans un ordre donné.
- fr classeur (pl. -s). an file cover (pl. -s).
- al Ordner (pl. =). S'il s'agit d'un classeur conservé verticalement sur les rayons: Stehordner (pl. =).
- es clasificador (pl. -es), archivador (pl. -es).
- it classificatore (pl. -i).
- ne ordner (pl. -s).
- 6. Une LIASSE est une unité de conservation, formée d'un ensemble relativement volumineux de pièces, dossiers et, éventuellement, de cahiers ou de registres, solidement attachés par une sangle ou une ficelle.
- fr liasse (pl. -s).
- an bundle (pl. -s).
- al Aktenbündel (pl. =). Si la liasse possède un rabat de papier fort (Aktenschürze, pl. -n) à la partie antérieure, il s'agit d'un Aktenpaket (pl. -e).
- es legajo (pl. -s).
- it fascio (pl. -sci) en Italie méridionale; mazzo (pl. -i) en Italie centrale et septentrionale. La filza (pl. -e), qui primitivement désignait un groupe de pièces enfilées sur un cordon ou un lacet, est aujourd'hui une liasse en Toscane, à Venise et à Gênes. De même pacco (pl. -chi) en Piémont.
- ne anciennement trousse (pl. -n), le mot lias (pl. -sen) désignant

seulement un groupe de pièces enfilées sur un cordon ou un lacet.

7. Le PORTEFEUILLE est un moyen ou une unité matérielle de conservation. formé de pièces conservées entre deux plats de carton, avec rabats intérieurs de toile ou de papier, munis de cordons permettant de tenir fermé l'ensemble.

```
fr
       portefeuille (pl. -s), surtout usité en Belgique et en Suisse; en France,
       ce système est surtout utilisé pour les plans et les estampes, il est
       alors dit: carton à dessin.
       portfolio (pl. -s).
an
       Mappe (pl. -n).
ลโ
es
       carpeta (pl. -s).
       cartella (pl. -e).
```

8. Le CARTON est un moyen ou une unité matérielle de conservation, qui se présente sous la forme d'une boîte de carton très épais avec couvercle.

```
fr
       carton (pl. -s); boîte (pl. -s) pour un réceptacle en métal ou en
       plastique.
```

- box (pl. -es) qui désigne à la fois des boîtes de carton, de métal ou de an bois.
- al Karton (pl. -s), Kasten (pl. -ästen).

portefeuille (pl. -s).

- caja (pl. -s) qui désigne à la fois des boîtes de carton, de métal ou de es bois.
- it busta (pl. -e) qui désigne aussi le portefeuille.
- doos (pl. dozen). ne

it

ne

9. Une LAYETTE était une caissette de bois dans laquelle étaient jadis conservées les chartes.

```
fr
        layette (pl. -s).
        skippet (pl. -s).
an
        Kasten (pl. -ästen): Kästchen (pl. =) s'il s'agit d'une petite caissette.
al
        caja (pl. -s) de madera.
es
        cassetta (pl. -e).
it
       kist (pl. -en).
ne
```

10. Un ROULEAU est une unité archivistique, formée d'une feuille ou de plusieurs feuilles (de parchemin et, éventuellement, de papier) cousues bout à bout ou collées et conservées enroulées.

```
fr rouleau (pl. -x); anciennement rôle (pl. -s).
```

an roll (pl. -s). A l'Échiquier, le terme roll s'appliquait aussi à des documents dont la forme physique se rapprochait de celle d'un dossier (file) vu qu'ils étaient formés de feuilles isolées de parchemin, cousues ensemble par la tête et non bout à bout. Le terme s'est appliqué par la suite à des documents dont la forme physique originelle était soit celle d'un véritable rouleau, soit celle d'un roll tel qu'il vient d'être défini, mais qui ultérieurement ont changé d'aspect et ont pris la forme soit d'un dossier, soit d'un volume, ainsi les rolls de la Court of Quarter Sessions ou ceux des procédures dans les cours manoriales.

al Rolle (pl. -n).

es roldo (pl. -s); en Navarre, rolde (pl. -s).

it rotolo (pl. -i).

ne rotulus (pl. -i).

(b) Documents cousus ou reliés:

11. Un CAHIER est un groupe de feuilles, pliées, assemblées et généralement cousues. Primitivement, le cahier (lat. quaternio) était un groupe de 4 feuilles.

```
fr cahier (pl. -s).
an quire (pl. -s).
```

al Heft (pl. -e) qui désigne un groupe de pièces cousues ensemble.

es cuaderno (pl. -s).

it quaderno (pl. -i); un groupe de 4 feuilles se dit quaterno, de 5 feuilles quinterno, termes employés principalement pour la description de manuscrits et de livres.

ne katern (pl. -s).

12. VOLUME - Dans la description matérielle d'un fonds, on distingue dans certains pays les documents reliés et les documents non reliés. Les premiers sont dits:

```
fr registre (pl. -s) au sens général, le terme volume étant principalement réservé aux bibliothèques.
```

an volume (pl. -s).

es volumen (pl. -es) ou libro (pl. -s) selon les dépôts.

ne deel (pl. delen).

Mais la terminologie de certains pays fait une distinction selon:

- que le contenu a été prévu dès la constitution de ces volumes reliés:

```
al Register (pl. =).
es registro (pl. -s) (archaïque).
it registro (pl. -i).
```

ne protocol (pl. -len), register (pl. -s).

- ou que le volume a été formé de pièces diverses originellement distinctes:
- al Aktenband (pl. -bände) si le volume est épais; Aktenheft (pl. -e) s'il est mince.
- it volume (pl. -i).
- ne band (pl. -en).

C. Aspect archivistique

- 13. Un REGISTRE, au sens juridique et diplomatique du terme, est un volume dans lequel des actes ou des comptes ont été enregistrés, par transcription ou par analyse.
- fr registre (pl. -s).
- an register (pl. -s).
- al Geschäftsbuch ou Amtsbuch (pl. -bücher), selon que le registre est tenu par un particulier ou par une administration. Eventuellement, Eintragbuch.
- es registro (pl. -s).
- it registro (pl. -i).
- ne register (pl. -s).
- 14. PROTOCOLE Si on laisse de côté la langue actuelle de la diplomatie et de la diplomatique, le terme protocole désigne des notions différentes selon les pays, mais à la base desquelles repose la notion d'authenticité.
- fr protocole (pl. -s) (archaïque) désignait un registre d'actes authentiques et plus spécialement un registre de minutes d'actes notariés. En Suisse romande, le protocole est le compte-rendu officiel, sur feuilles ou sur registre, des délibérations, résolutions, actes d'une conférence, d'une assemblée, d'un tribunal, d'un notaire.
- an notion absente.
- al Protokoll (pl. -e) désigne un procès-verbal et aussi un registre (Geschäftsbuch) d'enregistrement du courrier à l'arrivée et au départ. Protokollbuch (pl. -bücher) est un registre de procès-verbaux.
- es protocolo (pl. -s) désigne un registre de minutes ou des originaux d'actes notariés.
- it protocollo (pl. -i) désigne à la fois un registre de minutes d'actes notariés et un registre d'enregistrement du courrier à l'arrivée et au départ, ainsi que le service chargé de cet enregistrement.
- ne protocol (pl. -len) est une série de minutes d'actes dressés par une même autorité et réunis ou non en volumes.

- 15. Un JOURNAL est un registre dans lequel sont inscrits au jour le jour:
- a) soit le courrier reçu ou expédié (ou l'un et l'autre)
- b) soit les opérations comptables d'un particulier ou d'une administration.
- fr journal (pl. -aux). Des expressions particulières et fort variables désignent les divers types de journaux: livres journaux, registre des lettres reçues et (ou) expédiées, registre du courrier Arrivée et Départ, etc...; journal de caisse, journal des ventes etc...
- an journal (pl. -s). Expressions spéciales, pour le courrier, post-book, diary; pour les opérations comptables, day-book, cash-book, etc...
- al Geschäftstagebuch (pl. -ücher), Brieftagebuch (pl. -ücher); en Saxe, Registrande (pl. -n); en Autriche, Eingangsprotokoll (pl. -e), Ausgangsprotokoll (pl. -e)
- es pour le courrier, registro (pl. -s) de entrada y salida; pour les opérations comptables, libro (pl. -s) diario (pl. -s), et plus spécialement diario de caja, diario de ventas...
- it pour le courrier, protocollo (pl. -i); pour les opérations comptables, giornale (pl. -i) di cassa, etc...
- ne pour le courrier, agenda et, s'il mentionne la destination de la pièce, indicateur; pour les opérations comptables, journaal (journal de vente); kasboek (livre de caisse).

Un JOURNAL est aussi formé par les notes prises au jour le jour sur des événements:

```
fr journal (pl. -aux).
an diary (pl. -ies).
al Tagebuch (pl. -ücher).
es diario (pl. -s).
it diario (pl. -i), memoriale (pl. -i).
ne journaal (pl. journalen), dagboek (pl. -en).
```

- 16. Une TABLE est un relevé du contenu d'une ou de plusieurs unités archivistiques selon l'ordre institué dans celles-ci:
- fr table (pl. -s); plus spécialement table des matières (pour un volume).

 Pour des registres notariés, répertoire (régional et archaïque, matricule).
- an table (pl. -s) of contents.
- al Inhaltsverzeichnis (pl. -se) et anciennement Renner, Rotulus.
- es rúbricas (toujours au pl.), tabla (pl. -s) del contenido, tabla (pl. -s) de materias.
- it rubrica (pl. -che), rubricario (pl. -i); anciennement, et pour les documents judiciaires pandetta (pl. -e).
- ne tafel (pl. -s).

- 17. Un INDEX est un relevé alphabétique (et, éventuellement, chronologique) des noms de personnes, de lieux ou de matières contenus dans une ou plusieurs unités archivistiques.
- fr index (pl. =) (fréquemment confondu dans la langue courante avec la table et parfois, surtout dans les administrations, avec le répertoire).
- an index (pl. -es).
- al Index (pl. Indices) et plus spécialement: Namen-, Orts- und Sachweiser (pl. =); Namen-, Orts- und Sachregister (pl. =); Namen-, Orts- und Sachverzeichnis (pl. -se).
- es índice (pl. -s) qui a aussi le sens général de catalogue ou d'inventaire. index désigne un bordereau de transmission de papiers administratifs.
- it indice (pl. -i).
- ne klapper (pl. -s), index (pl. indices); trefwoordenindex pour les motsvedettes.
- 18. Un RÉPERTOIRE est une liste (alphabétique, systématique, chronologique ou par ordre de cotes), sur fiches ou en volume, des articles ou des pièces d'archives, les caractérisant sommairement en vue de permettre les recherches.
- fr répertoire (pl. -s).
- an list (pl. -s); archaique: repertory (pl. -ies).
- al Repertorium (pl. Repertorien), Findbuch (pl. -ücher).
- es repertorio (pl. -s).
- it repertorio (pl. -i).
- ne repertorium (pl. repertoria) qui est essentiellement un relevé des matières, renvoyant à plusieurs unités matérielles d'archives.

D. Étapes de l'élaboration des documents

- 19. Les NOTES sont des mots ou des phrases jetés sur le papier en vue de la rédaction ultérieure d'un écrit.
- fr notes (toujours au pl.). Dans le cas d'actes notariés, on disait notes brèves ou notules; si ces notes brèves étaient prises sur un registre, celui-ci était dit autrefois manuale notarum, manuel, registrum imbreviaturarum, registre d'embrévures.
- an notes (toujours au pl.).
- al Notiz (pl. -en), prima nota, Kladde (pl. -n), cf. n° 59.
- es notas (toujours au pl.). On disait aussi autrefois apuntamiento (pl. -s);

```
aujourd'hui, apuntes. Registre de notes de notaires: manual (pl. -es).
       nota (pl. -e), appunto (pl. -i). Registre de notes de notaires: bastardello
it
       (pl. -i), notulario (pl. -i).
       aantekening (pl. -en).
ne
```

20. Une APOSTILLE est une note écrite en marge d'une pièce (ou, plus rarement, sur une pièce jointe) par une autorité, généralement pour faire connaître sa décision ou en vue de la rédaction éventuelle d'un écrit

```
fr
       apostille (pl. -s).
        minute (pl. -s).
an
        Angabe (pl. -n), Dekret (pl. -e), Entwurfsanweisung (pl. -en). Le mot
al
        Apostille (pl. -n) désignait autrefois un post-scriptum.
       apostilla (pl. -s), nota (pl. -s), decreto (pl. -s), marginal (pl. -es).
es
       postilla (pl. -e).
it
       apostille (pl. -n).
ne
```

21. Le BROUILLON est la première rédaction informe d'un écrit quelconque, susceptible de toutes les corrections.

```
brouillon (pl. -s). Pour les comptes: brouillard (pl. -s).
       first draft (pl. -s).
an
       erster Entwurf (pl. -ürfe).
al
       borrador (pl. -es).
es
it
       bozza (pl. -e), fogliaccio (pl. -i). Pour les comptes: brogliaccio (pl. -i)
       brogliazzo (pl. -i), brogliardo (pl. -i).
       concept (pl. -en).
ne
```

Il peut y avoir plusieurs brouillons successifs d'un écrit. Le brouillon primiti est appelé:

```
premier brouillon (pl. -s).
fr
       rough draft (pl. -s).
an
       pas de terme spécial.
al
       primer borrador (pl. -es).
es
       prima bozza (pl. -e).
it
       klad (pl. -den).
ne
```

fr

22. La MINUTE est la rédaction définitive d'un écrit, préparée en vue de son expédition et destinée à être conservée par son auteur.

minute (pl. -s). Pour les actes notariés, on distinguait les minutes fr proprement dites, établies lors de la passation de l'acte, avec des

formules souvent résumées ou simplifiées - et les minutes dites étendues, transcrites seulement au moment de l'expédition avec toutes les formules, dans des registres dits alors registre d'étendues, liber extensarum ou extensoire. On désignait parfois sous le nom de minutier (ou registre de brèves) les registres de minutes des notaires, mais ce mot est généralement réservé à l'ensemble des minutes provenant d'une étude notariale.

```
an fair copy (pl. -ies).
```

al revidiertes Konzept (pl. -e) ou revidierter Entwurf (pl. -ürfe).

es minuta (pl. -s).

it minuta (pl. -e). Les minutes notariales sont dites: imbreviatura (pl. -e).

ne minuut (pl. minuten).

23 L'EXPEDITION est l'exemplaire mis au net d'un acte, remis ou destiné à être remis à l'intéressé et pourvu des signes de validation.

```
fr expédition originale (pl. -s, -s). L'expédition d'un acte judiciaire ou notarié est dite grosse (pl. -s) (mais en Suisse romande, la grosse est un registre-terrier établi par notaire et délivré par lui à l'intéressé). L'expédition d'un acte administratif faite par l'autorité chargée de l'exécution est dite ampliation.
```

an engrossment (pl. -s), engrossed copy (pl. -ies).

al Ausfertigung (pl. -en).

es original (pl. -es). L'ampliation est dite traslado (pl. -s).

it originale (pl. -i).

ne grosse (pl. -n).

24. Les DOUBLES sont les exemplaires obtenus au carbone en même temps que l'expédition originale.

```
fr double (pl. -s), pelure (pl. -s), copie (pl. -s), carbone (pl. -s).
an carbon copy (pl. -ies).
al Durchschlag (pl. -äge).
esp calco (pl. -s), duplicado (pl. -s).
it duplicato (pl. -i).
ne doorslag (pl. -en), nieuwe minuut (pl. minuten).
```

25. Une COPIE est une reproduction du texte d'un écrit.

```
fr copie (pl. -s).
an copy (pl. -ies).
al Kopie (pl. -n), Abschrift (pl. -en).
es copia (pl. -s), traslado (pl. -s).
it copia (pl. -e).
ne afschrift (pl. -en) ou kopie (pl. -ën).
```

- 26. Une copie est dite figurée si elle vise à reproduire matériellement chacun des caractères du document antérieur.
- fr copie figurée (pl. -s, -s). Si cette copie est établie dans un but de tromperie sur la date ou la nature du document, elle est dite pseudo-original ou original prétendu.
- an figured copy (pl. -ies).
- al Nachzeichnung (pl. -en).
- es copia (pl. -s) facsimilar (pl. -es), fac-simile (pl. -s).
- it fac-simile (pl. -i).
- ne nagetekend (pl. -e) stuk (pl. -ken).
- 27. Une copie est dite informe si elle ne présente aucun caractère permettant de lui accorder pleine foi.
- fr copie informe (pl. -s, -s); une copie d'érudit étant dite aussi transcription office copy (pl. -ies), uncertified copy (pl. -ies).
- al nicht beglaubigte Abschrift (pl. -en).
- es copia (pl. -s) simple (pl. -s).
- it copia (pl. -e) informe (pl. -i).
- ne eenvoudig (pl. -e) afschrift (pl. -en).
- 28. Une copie est dite authentique si elle offre un signe d'authentification légale.
- fr copie authentique (pl. -s, -s), copie certifiée conforme, copie légalisée.
- an certified copy (pl. -ies).
- al beglaubigte Abschrift (pl. -en). Une copie insérée dans un acte ultérieur est dite Transsumpt (pl. -e).
- es certificación (pl. -es) s'il s'agit d'une copie établie par l'autorité qui la délivre; copia (pl. -s) legalizada (pl. -s) s'il s'agit d'une copie établie par un tiers et certifiée conforme par une autorité légale.
- it copia (pl. -e) autentica (pl. -che).
- ne authentiek (pl. -e) afschrift (pl. -en);
 - transsumpt (terme médiéval) s'il s'agit d'une copie notariée ou d'une copie insérée dans un acte ultérieur.
- 29. Un VIDIMUS est un acte par lequel une autorité médiévale reconnaissait sous son sceau avoir vu un acte antérieur qui lui a été présenté et dont le texte est reproduit par insertion.
- fr vidimus (pl. =). A la chancellerie royale, un vidimus confirmatif était un acte par lequel le roi confirmait un acte antérieur dont il reproduisait

```
le texte.
an inspeximus (pl. =).
al Vidimus (pl. =).
es vidimus (pl. =); le vidimus confirmatif est dit confirmación (pl. -es).
it vidimus (pl. =), rinnovazione (pl. -i).
ne vidimus (pl. -sen).
```

- 30. Un EXTRAIT est une copie textuelle de certains éléments d'un document.
- fr extrait (pl. -s). On appelait aussi extrait ou liève des éléments tirés d'un terrier ou registre de reconnaissances en vue de connaître les redevances dues annuellement par les tenanciers.
- an extract (pl. -s). Un estreat (pl. -s) est un extrait, souvent authentique, tiré des rôles d'une cour, spécialement pour permettre de percevoir des fonds.
- al Auszug (pl. -üge), Extrakt (pl. -e), Teilabschrift (pl. -en).
- es extracto (pl. -s).
- it estratto (pl. -i).
- ne uittreksel (pl. -s).

De même que la copie, l'extrait peut recevoir une marque d'authenticité. Il est alors dit: extrait authentique.

```
fr extrait (pl. -s) authentique (pl. -s), souvent appelé certificat (pl. -s).

an certified extract (pl. -s).

beglaubigter (pl. beglaubigte) Auszug (pl. -üge).

es extracto (pl. -s) autorizado (pl. -s).

it estratto (pl. -i) autentico (pl. -i).

authentiek (pl. -e) uittreksel (pl. -s).
```

E. Nature des documents d'après leur contenu

31. Un CARTULAIRE est un recueil en volume (ou plus rarement en rouleau) dans lequel une institution ou un particulier a transcrit intégralement (et quelquefois par extraits) les titres de ses droits et les monuments de son histoire.

```
fr cartulaire (pl. -s).

an cartulary (pl. -ies).

al Kartular (pl. -e), Kopiar (pl. -e), Kopialbuch (pl. -ücher) si les

documents transcrits sont en majeure partie des chartes; Traditions-

buch (pl. -ücher) s'il s'agit principalement de notices.

es cartulario (pl. -s); en Galice, tumbo (pl. -s); en Asturies, Leon et
```

```
Galice, becerro (pl. -s).

it cartulario (pl. -i); en Italie du Nord, cartario (pl. -i).

ne cartularium (pl. -a).
```

Cette définition stricte exclut les "recueils de chartes" concernant une institution donnée, parfois abusivement publiés par les érudits modernes sous le nom de "cartulaire".

```
fr recueil (pl. -s) de chartes.
an pas de terme spécial.
al Urkundenbuch (pl. -ücher), Urkundensammlung (pl. -en).
es colección (pl. -es).
it monumenta (toujours au pl.).
ne oorkondenboek (pl. -en).
```

32. Un TERRIER est un registre ou un rouleau de reconnaissances par lesquelles chacun des tenanciers d'un domaine ou d'une seigneurie déclare pardevant une autorité judiciaire ou notariale les biens qu'il tient du seigneur en indiquant les charges qui pèsent sur eux.

```
fr terrier (pl. -s), registre (pl. -s) de reconnaissances. En Lorraine et en Alsace, urbaire; en Suisse romande, registre, s'il s'agit de minute de terrier, et grosse s'il s'agit de l'expédition remise par le notaire au seigneur.

an survey (pl. -s).

Lagerbuch (pl. -ücher), Urbar (pl. -e), Salbuch (pl. -ücher), Landbuch (pl. -ücher); termes voisins: Grundbuch (pl. -ücher), Erbbuch (pl. -ücher)
```

es pas de terme spécial. it registro (ou libro) di ricognizioni; en Trentin et à Trieste, urbario.

ne urbarium (pl. -a).

33. Un CENSIER est un registre (ou un rouleau) dans lequel un propriétaire établit la liste des biens dépendant de son domaine ou de sa seigneurie, avec l'indication des cens et rentes qu'il en doit tirer.

```
fr censier (pl. -s). Si les indications sont extraites d'un terrier: liève (pl. -s), extrait (pl. -s) des reconnaissances, extrait (pl. -s).

an rental (pl. -s).

al Zinsbuch (pl. -ücher), Zinsregister (pl. =).

es censual (pl. -es).

it censuario (pl. -i).

ne cijnsboek (pl. -en).
```

34. Un RENTIER est un registre ou un cahier dans lequel un proprietaire note brièvement le montant des cens et rentes qu'il doit percevoir au cours de l'année et où sont généralement portés les paiements acquittés par les tenanciers.

```
fr rentier (pl. -s), livre (pl. -s) des cens et rentes, manuel (pl. -s), cueilloir (pl. -s), cueilleret (pl. -s).

an rent-roll (pl. -s).

al Rentbuch (pl. -ücher).

es libro (pl. -s) de rentas.

it libro (pl. -i) di redditi.

ne blaffaard (pl. -en).
```

35. Un POLYPTIQUE est un état général des biens et redevances d'un établissement ecclésiastique du Haut Moyen-Age.

```
fr polyptique (pl. -s).
an pas de terme spécial.
al Güterliste (pl. -n).
es cabreo (pl. -s).
it catastico (pl. -i), cabreo (pl. -i).
ne goederenlijst (pl. -en).
```

36. Un CADASTRE est un registre dans lequel sont énumérés les biens de tous les propriétaires d'une circonscription déterminée avec l'estimation de leur valeur, en vue de fixer le montant des impositions.

```
fr cadastre (pl. -s); anciennement estime, compoix.

an assessment (pl. -s), valuation list (pl. -s).

al Kataster (pl. -), Grundsteuerkataster (pl. -).

es catastro (pl. -s); anciennement amillaramiento (pl. -s); en Catalogne cabreu (pl. -s).

it catasto (pl. -i), estimo (pl. -i).

maatboek (pl. -en).
```

37. La MATRICE CADASTRALE est, à l'époque moderne, le registre dans lequel sont consignées toutes les parcelles du territoire communal, avec l'indication du nom des propriétaires et le renvoi au plan parcellaire.

```
fr matrice (pl. -s) cadastrale (pl. -s).
an terrier (pl. -s), field-book (pl. -s).
al Kataster (pl. =).
```

```
es catastro (pl. -s).
it catasto (pl. -i), matrice (pl. -i).
ne legger (pl. -s).
```

38. Le REGISTRE DES MUTATIONS donne les changements successifs des propriétaires de chacune des parcelles cadastrales.

```
fr registre (pl. -s) des mutations.

an pas de terme spécial.

al Grundbuch (pl. -ücher).

es registro (pl. -s) de transmisión de bienes.

it registro (pl. -s) van eigendomsovergang.
```

39. Un PLAN PARCELLAIRE est un plan cadastral où sont figurées toutes les parcelles de terre d'un terroir, numérotées selon l'ordre de la matrice.

```
fr plan (pl. -s) parcellaire (pl. -s); en Savoie, mappe (pl. -s).
an cadastral plan (pl. -s).
al Flurkarte (pl. -en).
es aparcelamiento (pl. -s), plan (pl. -es) catastral (pl. -es).
it parcellare (pl. -i), mappa (pl. -e) catastale (pl. -i).
ne kadastraal (pl. -ale) plan (pl. -nen).
```

40. Un DÉNOMBREMENT est un document dans lequel un seigneur féodal se reconnaît vassal de son suzerain et énumère les terres qu'il tient de lui et celles pour lesquelles ses propres tenanciers lui ont fait reconnaissance.

```
fr dénombrement (pl. -s) de fief, aveu et dénombrement; en Suisse romar guernet (pl. -s).

an feodary (pl. -ies).

al Lehnbuch (pl. -ücher).

es pas de terme spécial.
```

it registro (pl. -i) di consegne, registro (pl. -i) di consegnamenti. ne denombrement (pl. -en).

41. Un REGISTRE D'INFÉODATION est un registre où sont enregistrés les actes par lesquels un seigneur investit un vassal de son (ou de ses) fief(s) en contre-partie de l'hommage.

fr registre (pl. -s) d'inféodation, registre d'investitures féodales; le livre d'hommages ne devrait contenir, en principe, que les serments

```
de fidélité des vassaux.

an pas de terme spécial.

al Lehnbuch (pl. -ücher); en Saxe, Lehnkopial (pl. -e), Homagialbuch (pl. -ücher).

es registro (pl. -s) de infeudación, registro de investidura feudal.

it registro (pl. -i) di infeudazione, registro di investiture.

ne leenregister (pl. -s).
```

- 42. Un RÔLE est un état (dont la forme originelle fut le rouleau). Il recouvre donc des réalités fort diverses, dont nous citerons les suivantes:
- l'état des causes appelées au jugement d'une juridiction au cours d'une séance ou d'une session:

```
fr rôle (judiciaire) (pl. -s).
an court-roll (pl. -s).
al pas de terme spécial.
es rollo (pl. -s).
it ruolo (pl. -i).
ne rol (pl. -len), pleitrol (pl. -len).
```

fr

- l'état des contribuables, dressé périodiquement en vue de la perception d'une imposition:

```
fr rôle (de contribution, de taille etc...) (pl. -s).
an pour les impositions royales, tax-roll (pl. -s); pour les impositions locales, rate-book (pl. -s).
al Steuerregister (pl. =).
es censo (pl. -s) de contribuyentes.
it ruolo (pl. -i).
ne kohier (pl. -en).
```

- l'état des hommes astreints à un service militaire, maritime ou autre:

pour la mer rôle (d'équipage) (pl. -s).

```
an muster roll (pl. -s), nominal roll (pl. -s).

al Musterliste (pl. -n), Stammrolle (pl. -n).

es alistamiento (pl. -s), matrícula (pl. -s) de mar.

it matricola (pl. -e), lista (pl. -e) di leva.

monsterrol (pl. -len), stamboek (pl. -en); actuellement militieregister

(pl. -s), inschrijvingsregister (pl. -s), lotingsregister (pl. -s), keurings-

register (pl. -s) (reg. d'inscription, de tirage au sort et de révision).
```

autrefois rôle de montre, monstre; auj. registre (pl. -s) matricule (pl. -s);

43. Une MATRICULE est un registre où sont inscrits les noms des personnes qui relèvent d'une même institution (armée, prison, université etc...)

- fr matricule (féminin) (pl. -s), registre (pl. -s) matricule (pl. -s), registre (pl. -s) d'immatriculation. (Un matricule "masculin" est le numéro d'ordre attribué à chaque individu de "la" matricule).
- an nominal roll (pl. -s), list (pl. -s) of members.
- al Matrikel (pl. -n) (mais en certaines régions, et notamment en Autriche, les registres d'état civil sont dits Matrikel).
- es matrícula (pl. -s).
- it matricola (pl. -e).
- ne inschrijvingsregister (pl. -s), ledenlijst (pl. -en); dans le sens ecclésiastique lidmatenboek (pl. -en); au sens universitaire album (pl. -studiosorum.
- 44. Un REGISTRE DE RECENSEMENT est un registre dans lequel figurent nominativement les habitants d'une circonscription déterminée en vue d'informations statistiques.
- fr registre (pl. -s) de recensement.
- an census return (pl. -s).
- al Populationsliste (pl. -n), Volkszählungsregister (pl. =).
- es censo (pl. -s) de población.
- it registro (pl. -i) di popolazione.
- ne bevolkingsregister (pl. -s).

Parfois, est tenu un registre (ou un fichier) des habitants en résidence dans une localité donnée:

- fr pas de terme spécial.
- an pas de terme spécial.
- al Melderegister (pl. =).
- es padrón (pl. -es) de habitantes, s'il est tenu en registre; hoja (pl. -s) le empadromiento, s'il l'est sur fiches.
- it anagrafe (pl. =).
- ne bevolkingsregister (pl. -s).
- 45. Autrefois (et encore aujourd'hui en Suisse) était tenu un LIVRE DE BOURGEOISIE dans lequel étaient inscrits, moyennant paiement d'un droit d'entrée, les nouveaux bourgeois (habitants privilégiés) d'une ville.
- fr registre (pl. -s) de bourgeoisie, livre (pl. -s) des bourgeois.
- an register (pl. -s) of freemen.
- al Bürgerbuch (pl. -ücher), liber civium.
- es en Catalogne seulement libro (pl. -s) de matrículas de ciudadanos honrados.
- it registro (pl. -i) dei cittadini originari.
- ne burgerboek (pl. -en), poorterboek (pl. -en).

46. Le DÉNOMBREMENT DE FEUX est un document qui contient l'état nominatif des chefs de familles (ou de fovers) d'une localité donnée en vue de l'assiette d'une imposition.

```
fr
       dénombrement (pl. -s) de feux, rôle (pl. -s) de feux.
       (1662-1702) hearth tax assessment (pl. -s).
an
       (XVIIIe s.) Liste (pl. -n) der Feuerstellen.
al
       libro (pl. -s) de fuegos, libro (pl. -s) de vecindario.
es
       catasto (pl. -i) onciario (pl. -i), focolare (pl. -i), fuoco (pl. -chi).
it
       haardstedenregister (pl. -s).
ne
```

47. Un REGISTRE D'ASSISES ou DE PLAIDS est un registre des causes entendues ou jugées par une cour judiciaire de droit féodal.

```
registre (pl. -s) (livre ou rouleau) de plaids ou d'assises.
fr
       plea-roll (pl. -s), assize-roll (pl. -s).
an
al
       Lehnhofregister (pl. =).
       libro (pl. -s) de greujes (en Catalogne).
es
it.
       registro (pl. -i) delle assise.
       pas de terme spécial.
ne
```

48. Un COUTUMIER est un ensemble des règles de droit traditionnel en usage dans une circonscription déterminée.

```
coutumier (pl. -s), coutume, coutumes, us et coutumes; dans l'Est.
fr
       rapports de droit.
       custumal (pl. -s).
an
       Rechtsbuch (pl. -ücher), Weistum (pl. -ümer); depuis le XVIe siècle
\mathbf{al}
       pour les mines Berggebräuche (toujours au pl.).
       usos y costumbres (toujours au pl.); en Catalogne usatges (toujours
es
       au pl.).
       consuetudini, usi (toujours au pl.).
it
       rechtsboek (pl. -en), wijsdom (pl. -men), costumen (toujours au pl.).
ne
```

49. Un LIVRE DES STATUTS est un registre où est contenu l'ensemble des règles fondamentales de droit qui gouvernent la vie administrative, économique et juridique d'un État, d'une cité, d'une corporation, d'une institution ecclésiastique, approuvées par l'assemblée compétente ou sanctionnées par l'autorité supérieure.

statuts (toujours au pl.); parfois constitutions (toujours au pl.). fr

- pour l'État statutes, statute-rolls (Loujours au pl.); pour les villes an by-laws, orders (toujours au pl.); pour les corporations ecclésiastiques et les institutions privées by-laws, rules (toujours au pl.).
- pour l'État Gesetzbuch (pl. -ücher); pour les villes, corporations ... ลโ Statuten (toujours au pl.).
- estatutos, constituciones, ordenanzas (toujours au pl.), fuero (pl. -s). es
- statuto, statuti, capitoli, costituzione (pl. -i); anciennement breve (pl. =). plakkaatboek (pl. -en) (Etat); keurboek (pl. -en) (cité ou polder); it
- ne statutenboek (pl. -en) (établissement ecclésiastique).
- 50. Le LIVRE DES PRIVILÈGES est le recueil des titres de franchises et de privilèges octroyés à une province, à une ville, à une corporation, à une institution, par des autorités laïques ou ecclésiastiques.
- fr livre (pl. -s) des privilèges (ou des franchises); parfois désigné d'un nom traditionnel livre enchaîné, livre rouge, vert ...; il se confond souvent avec le cartulaire.
- an pas de terme spécial.
- Privilegienbuch (pl. -ücher). al
- libro (pl. -s) de privilegios, libro (pl. -s) de franquezas. es
- libro (pl. -i) dei privilegi; souvent désigné traditionnellement: libro it rosso, verde ...
- privilegieboek (pl. -en). ne
- 51. Un REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS est un registre dans lequel sont rapportées les discussions et décisions des séances d'une assemblée délibérante (État, ville, corporation, université, chapître ecclésiastique etc ...).
- registre (pl. -s) de délibérations; quelquefois, livre (pl. -s) d'actes, fr procès-verbaux (toujours au pl.).
- pour les deux Chambres journal (pl. -s); pour les autres réunions an minute-book (pl. -s).
- Protokoll (pl. -e), Sitzungsprotokoll (pl. -e), Verhandlungsprotokoll al (pl. -e).
- libro (pl. -s) de actas; actas (toujours au pl.); pour les Chambres, es diario (pl. -s) de sesiones.
- it deliberazioni, risoluzioni (toujours au pl.). Termes anciens: riformazion et riformagioni (toujours au pl.) et riformanze (Italie Centrale); parti (toujours au pl.) (Venise); ordinati et convocati (toujours au pl.) (Piémont) etc ...
- notulenboek (pl. -en); acta (toujours au pl.) pour les universités et ne les réunions cléricales.
- 52. Un REGISTRE DE DÉCISIONS ou DE RÉSOLUTIONS est un registre dans lequel sont rapportées exclusivement les décisions adoptées dans les séances

d'une assemblée.

- fr pas de terme spécial (se confond généralement avec le registre des délibérations).
- an pas de terme spécial.
- al Protokoll (pl. -e), Rezessbuch (pl. -ücher), Rezess (pl. -e), Beschlussprotokoll (pl. -e); anciennement pour la Diète Reichsabschiede (toujours au pl.); en Suisse Abscheiden (toujours au pl.).
- es libro (pl. -s) ou registro (pl. -s) de acuerdo.
- it registro (pl. -i) di deliberazioni.
- ne resolutieboek (pl. -en).
- 53. Un REGISTRE D'ARRÊTÉS est un registre dans lequel sont inscrits au fur et à mesure ou conservés les décisions et règlements arrêtés par une personne revêtue de l'autorité légale (ministre, préfet, maire...).
- fr registre (pl. -s) d'arrêtés (ou des arrêtés).
- an pas de terme spécial.
- al Verordnungsblatt (pl. -ätter).
- es colección (pl. -es) de decretos ou de ordenanzas municipales.
- it registro (pl. -i) di ordinanze.
- ne register (pl. -s) van besluiten.
- 54. Un REGISTRE ÉCHEVINAL est un registre dans lequel sont enregistrés les actes passés par-devant les échevins (agents judiciaires d'une ville ou d'une seigneurie) en vue de leur conférer publicité, date certaine et valeur historique.
- fr registre (pl. -s) échevinal (pl. -aux), registre (pl. -s) d'échevinage. A Metz, registre (pl. -s) d'amans.
- an notion absente.
- al Schöffenbuch (pl. -ücher), Schöppenbuch (pl. -ücher), Ammansbuch (pl. -ücher).
- es notion absente.
- it notion absente.
- ne schepenprotocol (pl. -len).
- 55. Un COMPTE est un registre ou un rouleau dans lequel sont inscrites des sommes dues ou payées, reçues ou dépensées, en vue d'établir le total de ces entrées et sorties d'espèces ou de marchandises.
- fr compte (pl. -s), livre (pl. -s) (ou rouleau (pl. -x)) de comptes.

```
account-roll (pl. -s), account-book (pl. -s).
an
       Rechnung (pl. -en), Rechnungsbuch (pl. -ücher).
al
       libro (pl. -s) de cuentas; en Navarre registro (pl. -s) de comptos.
es
       conto (pl. -i); libro (registro, rotolo) (pl. -i) di conti.
it
       rekening (pl. -en).
ne
```

56. Le GRAND-LIVRE est un registre de comptes où les opérations comptables. indiquées journellement dans le journal, sont présentées en ordre méthodique sous la double forme de "Doit" et "Avoir".

```
grand-livre (pl. -s).
       ledger (pl. -s).
an
       Hauptbuch (pl. -ücher).
al
       libro (pl. -s) mayor (pl. -es), mayor (pl. -es).
es
       libro (pl. -i) mastro (pl. -i).
it
       grootboek (pl. -en).
ne
```

Le JOURNAL ou LIVRE JOURNAL Cf. nº 15.

fr

57. Le LIVRE DE CAISSE est un registre de comptes où sont indiquées chronologiquement les entrées ou sorties d'espèces, en vue de connaître la situation de la caisse.

```
fr
       livre (pl. -s) de caisse, journal (pl. -aux) de caisse.
        cash-book (pl. -s).
an
        Kassenbuch (pl. -ücher).
al
       libro (pl. -s) de caja.
es
        giornale (ou libro) (pl. -i) di cassa.
it
       kasboek (pl. -en).
ne
```

58. Le LIVRE DES VENTES et le LIVRE DES ACHATS sont des registres où est indiqué le montant des factures ou sont transcrites les factures ellesmêmes au fur et à mesure de leur envoi aux acheteurs ou de leur réception des fournisseurs.

```
livre (pl. -s) (ou journal (pl. -aux)) des ventes, des achats; pour
fr
       l'enregistrement des factures facturier (pl. -s).
       day-book (pl. -s).
an
       Fakturbuch (pl. -ücher).
al
       libro (ou diario) (pl. -s) de ventas, de compras.
es
       libro (ou giornale) (pl. -i) delle vendite, degli acquisti.
it
       verkoopboek (pl. -en), factuurboek (pl. -en), inkoopboek (pl. -en).
ne
```

59. Le BROUILLARD est le brouillon du livre journal, tenu au jour le jour et susceptible de corrections.

```
fr brouillard (pl. -s), main-courante (pl. -s); anciennement, manuel (pl.-s), mémorial (pl. -aux).

an waste-book (pl. -s).

al Kladde (pl. -n).

es manual (pl. -es), borrador (pl. -es).

it brogliaccio (pl. brogliacci) di cassa; anciennement memoriale (pl. -i).

ne kladjournaal (pl. -journalen); anciennement memoriala (pl. memorialen).
```

60. Un BILAN est une récapitulation périodique des éléments de l'actif et du passif d'une comptabilité, en vue de connaître la balance des opérations.

```
an balance sheet (pl. -s).

al Bilanz (pl. -en).

es balance (pl. -s).

it bilancio (pl. bilanci), bilancio (pl. -i) consuntivo (pl. -i), consuntivo (pl. -i).

ne balans (pl. -en).
```

61. Un BUDGET est un document comptable prévoyant les évaluations de recettes et de dépenses pour un exercice déterminé ou pour une opération donnée.

```
fr budget (pl. -s).

an estimate (pl. -s), budget (pl. -s).

al Budget (pl. -s).

es presupuesto (pl. -s).

it bilancio (pl. -i) preventivo (pl. -i).

ne begroting (pl. -en).
```

fr

bilan (pl. -s).

62. Un LIVRE DE RAISON est un registre ou un cahier dans lequel un particulier ou plusieurs individus d'une même famille ont inscrit des comptes personnels et des mentions, parfois fort diverses, se rapportant à leurs intérêts économiques ou à leur vie domestique.

```
fr livre (pl. -s) de raison.
an commonplace book (pl. -s), memoranda-book (pl. -s).
al Rekordsbuch (pl. -ücher), Rikordanz (pl. -en), Memorial (pl. -ien).
es pas de terme spécial.
```

- it 'ricordanze (toujours au pl.), libro (pl. -i) di ricordanze, memoriale (pl. -i).
- ne rekenboek (pl. -en), huishoudboek (pl. -en).
- 63. Un JOURNAL DE BORD est un registre dans lequel sont inscrits quotidiennement tous les événements qui intéressent la vie d'un navire au cours de ses voyages.
- fr journal (pl. -aux) de bord, journal (pl. -aux) de navigation.
- an logbook (pl. -s), ship's log (pl. -s).
- al Logbuch (pl. -ücher), Schiffstagebuch (pl. -ücher).
- es diario (pl. -s) de navegación.
- it giornale (pl. -i) di bordo, giornale (pl. -i) di navigazione.
- ne logboek (pl. -en), scheepsjournaal (pl. -journalen).
- 64. Un LIVRE DE BORD est un registre dans lequel sont portés les marchandises embarquées et le rôle des passagers à bord du navire.
- fr livre (pl. -s) de bord; livre (pl. -s) de manifestes, de cargaison ou de chargement.
- an pour les marchandises manifest (pl. -s); pour les passagers passenger list (pl. -s),
- al Laderegister (pl. =).
- es manifiesto (pl. -s), libro (pl. -s) de carga; pour les passagers, lista (pl. -s) de pasajeros.
- it libro (pl. -i) di bordo, di carico; anciennement cartolario (pl. -i).
- ne ladingboek (pl. -en), scheepsmanifest (pl. -en); pour les passagers passagierslijst (pl. -en).

F. Caractère diplomatique des documents

- 65. Un ACTE ÉCRIT est un document dressé en forme soit pour servir de preuve (acte probatoire, Beweisurkunde), soit pour manifester la volonté de l'auteur de l'acte juridique qu'il rapporte (acte dispositif, Geschäftsurkunde).
- fr acte (pl. -s).
- an document (pl. -s). Dans la langue ecclésiastique et jusqu'à la fin du XVIe siècle, act (pl. -a).
- al Urkunde (pl. -n). En allemand, les AKTEN sont des documents qui, tout en ne présentant pas les caractères diplomatiques des actes écrits, ont servi à la préparation de ceux-ci ou en sont la conséquence (requête rapports, enquêtes, correspondances, listes, etc...).

```
documento (pl. -s); acta (pl. -s).
es
        atto (pl. -i).
it
        akte (pl. -n).
ne
```

66. Les TITRES sont les actes authentiques (voir n° 70) créant un droit ou destinés à faire preuve de droits.

```
fr
       titre (pl. -s). On désigne parfois de ce mot les pièces les plus anciennes
       et les plus importantes d'un chartrier (anciennement: monuments).
       title deed (pl. -s); muniments of title, muniments (même remarque qu'en
an
       francais).
```

ลโ Rechtstitel (pl. =). título (pl. -s).

es titolo (pl. -i). it

titel (pl. -s), rechtstitel (pl. -s). ne

67. Un ACTE PUBLIC est: 1° au sens juridique, un acte engageant une autorité publique dans le domaine du droit public, 2° au sens diplomatique, un acte écrit établi dans une forme déterminée et rédigé par une autorité publique ou par une personne investie de l'autorité publique (voir acte privé, n° 68).

```
acte (pl. -s) public (pl. -s); anciennement instrument (pl. -s) demeuré
fr
       en usage dans la seule langue diplomatique.
```

pas de terme spécial. an

öffentliche Urkunde (pl. -n). al

documento (pl. -s) oficial (pl. -es). es

atto (pl. -i) pubblico (pl. -i). it

ne pas de terme spécial.

68. Un ACTE PRIVÉ est: 1° au sens juridique, un acte engageant son auteur ou les parties intéressées dans le domaine du droit privé, 2° au sens diplomatique un acte écrit établi par une personne physique ou morale n'ayant pas le caractère d'autorité publique.

acte (pl. -s) privé (pl. -s). Un acte sous seing privé est un contrat passé fr entre particuliers et sous leur seule signature. Dans l'usage de la diplomatique, les actes juridiques passés entre particuliers devant une juridiction gracieuse ou par-devant notaire sont considérés comme appartenant au domaine des actes privés.

pas de terme spécial. an

Privaturkunde (pl. -n). Dans la diplomatique allemande, tout acte al n'émanant pas de l'autorité impériale, royale ou pontificale est considéré comme acte privé.

```
documento (pl. -s) privado (pl. -s).
es
       documento (atto) (pl. -i) privato (pl. -i). Les actes notariés sont
it
       réputés du domaine des actes publics en Espagne comme en Italie.
ne
       onderhandse akte (pl. -n).
```

69. L'ORIGINAL est l'exemplaire original et parfait d'un document, pourvu des signes de validation destinés à lui donner pleine foi. Selon les cas, cet original peut être la minute ou l'expédition première d'un document; il s'oppose à la fois à la copie et au faux.

```
fr
        original (pl. -aux); on précise parfois: minute (pl. -s) originale (pl. -s).
        expédition (pl. -s) originale (pl. -s).
       record copy (pl. -ies).
an
        Urschrift (pl. -en); Original (pl. -e).
ลโ
        original (pl. -es).
es
it
        originale (pl. -i).
        origineel (pl. originelen).
ne
```

70. Un ACTE AUTHENTIQUE est: 1° au sens juridique, un acte établi dans les formes requises et pourvu des signes de validation nécessaires pour donner pleine foi à son contenu, 2° au sens diplomatique, un document sincère par opposition à un document faux ou falsifié.

```
acte (pl. -s) authentique (pl. -s).
        authentic document (pl. -s).
an
        (echte) Urkunde (pl. -n).
al
        documento (pl. -s) auténtico (pl. -s).
es
        documento (atto) (pl. -i) autentico (pl. -i).
it
        authentieke (pl. =) akte (pl. -n).
ne
```

fr

71. Une CHARTE est: 1° au sens général du terme, un acte écrit sur parchemin et scellé. 2° au sens diplomatique, un acte, généralement écrit sur parchemin. faisant connaître un acte juridique issu de la volonté d'une personne et validé d'un sceau par elle-même ou sur son intervention; elle s'oppose à la notice, 3° dans certaines chancelleries, un acte établi selon certaines formes moins solennelles que le diplôme.

```
fr
       charte (pl. -s); dans le premier sens, en Belgique, fréquemment par-
       chemin (pl. -s).
       charter (pl. -s).
an
```

- es pergamino (pl. -s), diploma (pl. -s).
- it dans le premier sens diploma (pl. -i); mais de nombreux dépôts d'archives distinguent les pergamene (actes écrits sur parchemin) des autres éléments des archives. Dans le second sens carta (pl. -e) dispositiva (pl. -e), leur ensemble constituant le diplomatico. Dans le troisième carta (pl. -e).
- ne dans le premier et le second cas charter (pl. -s); dans le troisième oorkonde (pl. -n).
- 72. Une NOTICE est, au sens diplomatique du terme, un acte écrit informe se bornant à constater un acte juridique pour en porter témoignage.
- fr notice (pl. -s). an minute (pl. -s).
- Akt (pl. -e); Notiz (pl. -en); Aufzeichnung (pl. -en). De telles notices étant bien souvent dites en latin traditiones, leur recueil (de nature comparable à celle des "cartulaires") est dit Traditionsbuch (pl. -ücher).
- es testimonio (pl. -s).
- it notizia (pl. -e), carta (pl. -e), testimoniale (pl. -i).
- ne notitia (pl. -ae).
- 73. Un DIPLÔME est une charte impériale ou royale établie dans les formes diplomatiques les plus solennelles.
- fr diplôme (pl. -s).
- an landbook (pl. -s), diplome (pl. -s). A l'époque anglo-saxonne, landboc, sous les premiers souverains anglo-normands (environ jusqu'à la mort de Henri Ier, 1135), diploma (pl. -s), acte solennel pouvant émaner de la chancellerie royale comme de chancelleries ecclésiastiques ou seigneuriales).
- al Diplom (pl. -e); Kaiserurkunde (pl. -n), Königsurkunde (pl. -n).
- es diploma (pl. -s), terme désignant également tout acte solennel sur parchemin ou papier de quelque chancellerie qu'il soit issu.
- it diploma (pl. -i), idem au terme en espagnol.
- ne keizersoorkonde (pl. -n), koningsoorkonde (pl. -n).
- 74. Une BULLE au sens générique est un acte émanant de la chancellerie pontificale et validé par l'apposition d'un sceau de métal appelé bulle.
- fr bulle (pl. -s). On désigne de même par analogie certains actes solennels émanant d'autres chancelleries (impériale, byzantine (chrysobulle) ou ecclésiastique).
- an bull (pl. -s).
- al Bulle (pl. -n).
- es bula (pl. -s).

```
it bolla (pl. -e).
ne bul (pl. -len).
```

75. Une PANCARTE, au sens diplomatique du terme, est: 1° une bulle pontificale solennelle confirmant dans le détail l'ensemble des possessions d'un établisseme ecclésiastique, 2° un diplôme impérial ou royal reprenant les dispositions d'actes perdus.

```
fr pancarte (pl. -s).

an 1° pas de terme spécial, 2° inspeximus (pl. =).

al pas de terme spécial.

es pas de terme spécial.

it pancarta (pl. -e).

ne pas de terme spécial.
```

76. Un BREF est un acte émanant de la chancellerie pontificale, de forme moins solennelle que la bulle et validé par l'apposition d'un petit sceau de cire dit l'anneau du pêcheur.

```
an brief (pl. -s).
al Breve (pl. -n).
es breve (pl. -s).
it breve (pl. -i).
ne breve (pl. -n).
```

fr

bref (pl. -s).

77. Une LETTRE est un écrit destiné à informer de quelque chose soit un destinataire particulier, soit l'universalité de ceux qui en prendront connaissance; un acte peut prendre la forme d'une lettre.

```
fr lettre (pl. -s). Un acte en forme de lettre était autrefois toujours désigné au pluriel: lettres (exemple: lettres royaux).

an letter (pl. -s).

al Brief (pl. -e), Missive (pl. -n).

es carta (pl. -s).

it lettera (pl. -e).

brief (pl. brieven).
```

78. Une LETTRE PATENTE est un acte expédié par une chancellerie en forme de lettre solennelle pour faire connaître la volonté de l'autorité dont dépend cette chancellerie.

```
fr
        lettres patentes (toujours au pl.); parfois patentes (toujours au pl.).
        letters patent (toujours au pl.), patent (pl. -s).
an
        offener (pl. -e) Brief (pl. -e).
ลโ
        carta (pl. -s) patente (pl. -s), patentes (toujours au pl.); carta (pl. -s)
es
```

abierta (pl. -s).

lettera (pl. -e) patente (pl. -i), patenti (toujours au pl.). it

open (pl. =) brief (pl. -ven). ne

fr

79. Une LETTRE CLOSE est une lettre de chancellerie, de forme non solennelle, faisant connaître à son destinataire une substance soustraite à la curiosité d'autrui par l'apposition d'un petit sceau.

```
lettre close (pl. -s. -s). Autrefois, toujours au pl.
an
        letters close (toujours au pl.).
ลโ
        verschlossener (pl. -ene) Brief (pl. -e); geschlossener (pl. -ene)
        Brief (pl. -e).
        carta (pl. -s) cerrada (pl. -s).
es
        lettera (pl. -e) chiusa (pl. -e).
it
        besloten (pl. =) brief (pl. -ven).
ne
```

80. Une MISSIVE est un écrit officiel ou privé pour faire connaître une nouvelle.

```
dépêche (pl. -s) (écrit officiel), missive (pl. -s) (lettre privée).
fr
       missive (pl. -s), despatch (pl. -es).
an
       Missive (pl. -n), Missivschreiben (pl. =), Sendschreiben (pl. =),
al
       Depesche (pl. -n).
       misiva (pl. -s), despacho (pl. -s).
es
       missiva (pl. -e), dispaccio (pl. -cci).
it
       missive (pl. -n).
ne
```

81. Une REQUÊTE est une demande adressée par écrit à une autorité publique.

```
requête (pl. -s); pétition (pl. -s) s'appliquant à une demande formulée
fr
       par un groupe d'individus; instance (pl. -s) en matière judiciaire.
an
       petition (pl. -s).
       Petition (pl. -en), Bitte (pl. -n), Bittschrift (pl. -en). Eingabe (pl. -n)
al
       s'appliquant spécialement à une demande faite au Parlement.
       petición (pl. -es), solicitud (pl. -es), instancia (pl. -s).
es
       richiesta (pl. -e), domanda (pl. -e); petizione (pl. -i), au Parlement.
it
       request (pl. -en); petitie (pl. -s ou -tiën), au Parlement.
ne
```

82. Une SUPPLIQUE est une requête en matière gracieuse formulée par écrit et adressée à une haute autorité laïque ou ecclésiastique.

```
fr supplique (pl. -s), demande (pl. -s) en grâce, recours (pl. =) en grâce.

an petition (pl. -s).

al Supplik (pl. -en), Bitten (pas de pl.), Suchen (pas de pl.).

es súplica (pl. -s); memorial (pl. -es) (supplique non signée).

it supplica (pl. -che).

ne suppliek (pl. -en), smeekschrift (pl. -en), gratieverzoek (pl. -en).
```

83. Un MANDEMENT est un acte écrit I faisant connaître un ordre ou des instructions d'une autorité, II plus spécialement à l'époque moderne dans certains pays, diffusant des instructions d'un évêque.

```
fr
        mandement (pl. -s).
        order (pl. -s).
an
al
        Mandat (pl. -e).
es
        orden (pl. -es).
        ordine (pl. -i).
it.
        mandement (pl. -en).
ne
Π
fr
        lettre (pl. -s) pastorale (pl. -s).
        charge (pl. -s).
an
        Hirtenbrief (pl. -e).
al
        pastoral (pl. -es).
es
        pastorale (pl. -i).
it
ne
        mandement (pl. -en), herderlijk schrijven (pas de pl.).
```

Ι

Ι

84. Un MANDAT est: I un acte émanant d'une autorité conférant des pouvoirs, II un ordre de paiement.

```
fr mandat (pl. -s), pouvoir (pl. -s).
an warrant (pl. -s), letter (pl. -s) of attorney.
al Vollmacht (pl. -en), Mandat (pl. -e).
es poder (pl. -es).
it mandato (pl. -i).
ne mandaat (pl. mandaten).

II
```

fr mandat (pl. -s) (anciennement mandement); warrant (pl. -s) en droit commercial.

```
an order (pl. -s) for payment, warrant (pl. -s).

al Order (pl. -n), Zahlungsorder (pl. -n).

es mandamiento (pl. -s) de pago.

it mandato (pl. -i), ordine (pl. -i) di pagamento.

ne mandaat (pl. mandaten).
```

fr

85. Une CITATION est un ordre écrit de comparution émanant d'une autorité judiciaire.

```
fr citation (pl. -s), assignation (pl. -s); assignation à comparaître, anciennement ajournement (pl. -s).

an citation (pl. -s) (en droit ecclésiastique).

al Ladung (pl. -en), Vorladung (pl. -en).

es citación (pl. -es).

it citazione (pl. -i).

ne dagvaarding (pl. -en).
```

86. Une ORDONNANCE est un acte solennel de l'autorité publique arrêtant des dispositions réglementaires de portée générale, spécialement en matière de police.

```
an regulation (pl. -s), order (pl. -s), anciennement ordenance (pl. -s).

Verordnung (pl. -en), anciennement Edikt (pl. -e), Ordenanza (pl. -en).

ordenanza (pl. -s), edicto (pl. -s), bando (pl. -s); au Levant, crida
(pl. -s).

it editto (pl. -i), bando (pl. -i), grida (pl. -e), ordinanza (pl. -e).

verordening (pl. -en), edict (pl. -en), anciennement ordonnantie (pl. -iën).
```

ordonnance (pl. -s), édit (pl. -s), arrêté (pl. -s); cri (pl. -s) émanant

87. Un PLACARD est une ordonnance ou proclamation destinée à être portée à la connaissance de tous, généralement sous forme d'affiche.

```
fr placard (pl. -s), proclamation (pl. -s), avis (pl. =).
an proclamation (pl. -s), public notice (pl. -s).
al Plakat (pl. -e), Anschlag (pl. -äge).
es bando (pl. -s), crida (pl. -s).
it manifesto (pl. -i), proclamazione (pl. -i), avviso (pl. -i).
ne plakkaat (pl. plakkaten), proclamatie (pl. -s ou -iën).
```

de l'autorité municipale dans le Midi de la France.

88. Une RÉSOLUTION est la rédaction d'une décision prise soit par une assemblée, soit par une personne physique ou morale dûment qualifiée.

```
I
```

fr

fr

```
an
        resolution (pl. -s).
        Resolution (pl. -en).
al
        resolución (pl. -es).
es
        deliberazione (pl. -i).
it
        resolutie (pl. -s ou -iën).
ne
П
        décision (pl. -s), arrêté (pl. -s).
fr
        decision (pl. -s), determination (pl. -s).
an
        Beschluss (pl. -üsse), Dekret (pl. -e).
al
        resolución (pl. -es).
es
        decisione (pl. -i).
it
        resolutie (pl. -s ou -iën), besluit (pl. -en).
ne
```

résolution (pl. -s).

89. Un PROCÈS-VERBAL est un compte-réndu en forme authentique dressé par qui-de-droit et portant constatation et témoignage d'un fait, d'une suite de faits ou des débats d'une assemblée.

```
procès-verbal (pl. -aux), constat (pl. -s), actes (compte-rendu d'une
       assemblée, anciennement verbal).
an
       minutes (pl. =), report (pl. -s), record (pl. -s).
al
       Protokoll (pl. -e), Niederschrift (pl. -en), anciennement Rezess (pl. -e),
       Abschied (pl. -e).
es
       acta (pl. -s).
       processo-verbale (pl. -i), verbale (pl. -i).
it
       proces-verbaal (pl. processen-verbaal).
ne
```

II. STRUCTURE DES ARCHIVES

90. Les ARCHIVES sont l'ensemble des documents reçus ou élaborés par une personne physique ou morale, publique ou privée et destinée par leur nature à être conservés par cette personne même.

```
fr archives, papiers (toujours au pl.), papiers s'employant quand il s'agit d'une personne privée ou d'une famille.

an archives, archive.

al Registratur (pl. -en), Archiv (pl. -e).

es archivo (pl. -s).

it archivio (pl. -i).

ne archief (pl. -ven).
```

91. Un FONDS D'ARCHIVES est un ensemble de documents dont l'accroissement s'est effectué dans l'exercice des activités d'une personne physique ou morale.

```
an archive group (pl. -s).

al Einheitsbestand (pl. -ände), Fond (pl. -e) (unité constituée de façon organique, conservée en même temps que d'autres unités analogues dans un même dépôt d'archives).

es archivo (pl. -s) fondo (pl. -s).

it archivio (pl. -i), fondo (pl. -i) d'archivio.
```

92. Les ARCHIVES AUDIOVISUELLES sont les enregistrements de paroles et d'images, sur disques, bandes magnétiques et pellicules, assimilables à des documents d'archives.

fonds (pl. -en) (dans le sens de groupe d'archives similaires).

```
fr archives audiovisuelles (toujours au pl.).
an audiovisual archives.
al Tonarchiv, Bildarchiv.
es archivo audiovisual.
it archivio audio-visuale.
ne klank- en beeldarchief.
```

fonds (pl. =) d'archives.

fr

ne

93. Les ARCHIVES COURANTES sont l'ensemble des documents d'archives conservés dans les services d'origine pour une utilisation quotidienne.

```
archives courantes (toujours au pl.).
fr
        current records, active records (mots toujours au pl.).
an
       laufende (pl. -e) Registratur (pl. -en).
al
        archivo (pl. -s) vivo (pl. -s), archivo (pl. -s) corriente (pl. -s).
es
        archivio (pl. -i) corrente (pl. -i).
it
        lopend archief (toujours au sing.), registratuur (pl. -uren).
ne
```

94. Une COLLECTION est un ensemble de documents dont la réunion est le fruit d'un choix ou du hasard et qui n'étaient pas destinés par leur nature à être conservés ainsi groupés.

```
collection (pl. -s).
        collection (pl. -s).
an
al
        Sammlung (pl. -en).
es
        colección (pl. -es), diversos (toujours au pl.).
        collezione (pl. -i), miscellanea (pl. -ee), raccolta (pl. -e).
it
        verzameling (pl. -en).
ne
```

- 95. Une SÉRIE est une suite de documents d'archives de même nature à l'intérieur d'un fonds donné.
- fr série (pl. -s) désigne soit un groupe ou fonds de même nature ou concernant une matière analogue, pourvu d'un même système de cotation dans un cadre de classement, soit une suite de documents de même nature à l'intérieur d'un fonds.
- class (pl. -es). an

fr

- Serie (pl. -n), Reihe (pl. -n) (cf. Grundzüge einer deutschen Archival terminologie, Archivmitteilungen X (1960), nº 42 et suite).
- serie (pl. -s). es serie (pl. =). it
- serie (pl. -s). Lorsque les documents sont rangés chronologiquement ne et sans être de même nature, on dit: reeks.
- 96. Une SUBDIVISION d'un fonds d'archives est un groupe d'articles qui par leur structure ou leur contenu présentent les mêmes caractéristiques.

```
subdivision (pl. -s), sous-série (pl. -s) (dans la double acception notée
fr
        au nº 95).
an
        series (pl. =).
        Abteilung (pl. -en), Teilbestand (pl. -ände).
al
        serie (pl. -s), grupo (pl. -s).
es
it
        serie (pl. serie).
        afdeling (pl. -en).
ne
```

97. Un DOSSIER est l'ensemble des documents d'archives reçus ou élaborés par une personne physique ou morale pour la conduite d'une affaire déterminée.

```
fr
        dossier (pl. -s).
        file (pl. -s).
an
al
        Aktenkollektiv (pl. -e), Akten betreffend ... (suivi de l'objet du dossier).
        expediente (pl. -s).
es
        fascicolo (pl. -i).
it
        dossier (nl. -s).
ne
```

98. La MATIÈRE est la désignation caractérisant le contenu d'un article.

```
fr
       matière (pl. -s), objet (pl. -s).
       subject matter (pl. -s), subject (pl. -s).
an
       Sache (pl. -n), Sachbetreff (pl. -e).
ลโ
       materias (toujours au pl.), asuntos (toujours au pl.).
es
       materia (pl. -e), oggetto (pl. -i).
it
       onderwerp (pl. -en).
```

fr

ne

99. Le mot RUBRIQUE est employé pour désigner un ensemble de documents ou d'articles se rapportant à une même matière.

```
rubrique (pl. -s) (employée seulement dans le sens de catégorie par les
       archivistes français).
an
       notion absente.
       notion absente.
al
es
       notion absente.
       titolo (pl. -i) (pour les archives en formation).
it.
       rubriek (pl. -en).
ne
```

100. Le PRINCIPE DE PROVENANCE est le principe selon lequel chaque document doit être placé dans le fonds d'archives dont il provient et, dans ce fonds, à sa place d'origine.

```
principe du respect des fonds, principe de provenance.
fr
an
       principle of provenance, principle of respect des fonds.
       Provenienzprinzip, Herkunftsgrundsatz s'appliquant au respect de la
ลโ
       provenance d'un fonds d'archives.
       principio de procedencia.
es
       principio di provenienza.
it
```

herkomstbeginsel.

- 101. Le "PERTINENZPRINZIP" est le principe suivant lequel les documents sont classés selon leur matière sans égard à leur provenance.
- fr classement par matières.
- an subject classification.
- al Pertinenzprinzip, Betreffsgrundsatz.
- es clasificación por materias.
- it principio di pertinenza.
- ne pertinentiebeginsel.
- 102. Le PRINCIPE DU RESPECT DE LA STRUCTURE INTERNE est le principe selon lequel un fonds d'archives doit être considéré comme un ensemble dont la structure déterminée ne doit pas être modifiée par une systématisation étrangère à cette structure.
- fr principe du respect de la structure interne.
- an principle of respect of archival structure.
- al strenges Registraturprinzip (cf. Grundzüge einer deutschen Archivterminologie, Archivmitteilungen X (1960), n° 38).
- es principio de la estructura archivística.
- it principio di rispetto della struttura archivistica.
- ne structuurbeginsel.
- 103. Le PRINCIPE DE RECONSTITUTION DE LA STRUCTURE INITIALE est le principe selon lequel on reclasse un fonds d'archives dans l'ordre présenté antérieurement par ce fonds, sous réserve des corrections qui paraîtront nécessaires.
- fr principe de reconstitution de la structure initiale.
- an restoration of original order.
- al regulierendes Registraturprinzip (l.c. n° 39).
- es principio de reconstitución.
- it principio della ricostituzione della struttura archivistica.
- ne restauratiebeginsel.
- 104. Le PRINCIPE DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE est le principe selon lequel aussi bien pour la formation que pour le reclassement d'un fonds d'archives les subdivisions doivent refléter l'articulation de la structure interne de l'organisme qui constitue ou a constitué le fonds.

- fr principe de l'organisation administrative.
- pas de terme spécial. an
- Verwaltungsstrukturprinzip (l.c. n° 40). ลโ
- principio de la organización administrativa. es it principio della organizzazione administrativa.
- organisatiebeginsel. ne

105. Le PRINCIPE DE LA COMPÉTENCE ADMINISTRATIVE est le principe selon lequel aussi bien pour la formation que pour le reclassement d'un fonds d'archives les subdivisions doivent refléter les diverses compétences de l'organisme qui constitue ou a constitué le fonds.

- fr principe de la compétence administrative.
- an pas de terme spécial.
- al pas de terme spécial.
- principio de la función administrativa ou de la competencia es administrativa.
- principio della competenza administrativa. it
- ne functioneel beginsel.

III. INSTRUMENTS DE TRAVAIL*

106. Le PLAN DE CLASSEMENT est un plan pour la répartition des éléments constitutifs d'un fonds d'archives en formation ou parvenu sans aucun ordre aux Archives.

```
fr plan (pl. -s) de classement.

an classification scheme (pl. -s).

al Aktenplan (pl. -äne), Registraturschema (pl. -ta).

es plan (pl. -es) de clasificación.

it schema (pl. -i) di classificazione, titolario (pl. -i).

registratuurplan (pl. -nen), archiefschema (pl. -'s) pour un fonds
d'archives déjà formé.
```

Le système de CLASSEMENT DÉCIMAL est un système d'utilisation de chiffres pour la répartition des matières et leur groupement.

```
an decimal classification.

al Dezimalklassifikation.
es sistema (pl. -s) decimal (pl. -es).
it classificazione (pl. -i) decimale (pl. -i).
ne archiefcode (pl. -s).
```

classement décimal.

fr

107. Un ÉTAT GÉNÉRAL est un relevé de tous les fonds et collections d'un dépôt d'archives ou d'un ensemble de dépôts d'archives.

```
fr état (pl. -s) général (pl. -aux).
an guide (pl. -s), summary (pl. -ies).
al Gliederungsschema (pas de pl.), Führer (pl. =).
es guía (pl. -s).
it indice (pl. -i) generale (pl. -i).
overzicht (pl. -en).
```

108. Un ÉTAT SOMMAIRE est un relevé succinct des groupes, séries ou sous-séries d'articles d'un ou de plusieurs fonds d'archives.

```
fr état (pl. -s) sommaire (pl. -s).
an sectional guide (pl. -s). (Aux U.S.A. et au Canada et Tasmanie,
preliminary inventory (pl. -ies)).
```

^(*) Voir aussi les n^{cc} 16, 17 et 18.

```
al Übersicht (pl. -en).
es guía (pl. -s) de sección.
it indice (pl. -i) sommario (pl. -i).
ne notion absente.
```

fr

109. Une LISTE DES NOUVELLES ACQUISITIONS est un relevé des documents ou groupes de documents entrés pendant une certaine période dans un dépôt d'archives.

```
fr liste (pl. -s) ou état (pl. -s) des nouvelles acquisitions.
an list (pl. -s) of accessions.
al Zugangsverzeichnis (pl. -se).
es lista (pl. -s) ou relación (pl. -es) de ingresos.
it elenco (pl. -chi) delle accessioni.
ne staat (pl. staten) van aanwinsten.
```

110. L'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE est l'énumération des fonds et collections d'un dépôt d'archives dans l'ordre de leur rangement sur les tablettes (voir aussi le n° 148).

récolement (pl. -s), inventaire (pl. -s) topographique (pl. -s),

```
relevé (pl. -s) topographique (pl. -s).

an shelflist (pl. -s).

al Lagerverzeichnis (pl. -se), Lagerungsverzeichnis (pl. -se).

es índice (pl. -s) topográfico (pl. -s).

it indice (pl. -i) topografico (pl. -i).

ne magazijnstaat (pl. -staten).
```

En Angleterre et aux Pays-Bas, il existe des inventaires topographiques s'appliquant à un seul fonds appelés en Angleterre: location index (pl. -es), et aux Pays-Bas: magazijnlijst (pl. -en).

111. Un INVENTAIRE est une description systématique plus ou moins détaillée des éléments composant un ou plusieurs fonds d'archives.

```
fr inventaire (pl. -s), répertoire (pl. -s).

an list (pl. -s), handlist (pl. -s), inventory (pl. -ies).

al Inventar (pl. -e).

es inventario (pl. -s) general (pl. -es).

it inventario (pl. -i).

ne inventaris (pl. -sen).
```

L'inventaire est dit INVENTAIRE ANALYTIQUE lorsqu'il s'applique à chacune des pièces d'un article ou à chacun des actes d'un registre.

```
fr inventaire (pl. -s) analytique (pl. -s).

an descriptive list (pl. -s), descriptive inventory (pl. -ies).

al pas de terme spécial.

es catálogo (pl. -s).

it inventario (pl. -i) analitico (pl. -i).

ne pas de terme spécial.
```

L'inventaire est dit INVENTAIRE SOMMAIRE lorsque le contenu de chaque article est placé sous une rubrique générale caractérisant sommairement chacun de ses éléments constitutifs.

```
fr inventaire (pl. -s) sommaire (pl. -s).
an summary list (pl. -s), summary inventory (pl. -ies).
al pas de terme spécial.
es inventario (pl. -s) descriptivo (pl. -s).
it inventario (pl. -i) sommario (pl. -i).
ne voorlopige inventaris (pl. -sen).
```

L'inventaire est dit RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE lorsqu'il ne fait qu'énumérer les articles ou groupes d'articles de même nature désignés par un intitulé très général.

```
fr répertoire (pl. -s) numérique (pl. -s).
an repertory (pl. -ies) (peu usité aujourd'hui).
al pas de terme spécial.
es inventario (pl. -s) cronológico (pl. -s).
it repertorio (pl. -i) numerico (pl. -i).
ne pas de terme spécial.
```

L'inventaire est dit CATALOGUE lorsqu'il s'applique à des documents de même nature ou se rapportant à un même objet appartenant à un ou plusieurs fonds.

```
fr catalogue (pl. -s); en Belgique, pour les inventaires de sceaux.
an catalogue (pl. -s).
al non usité.
es catálogo (pl. -s).
it catalogo (pl. -ghi) (non utilisé par les archivistes).
ne anciennement catalogus.
```

112. Un BORDEREAU est un relevé des pièces d'un dossier, annexé à celui-ci.

```
fr bordereau (pl. -x) ou état (pl. -s) des pièces; état (pl. -s) des cotes (en matière judiciaire).
an notion absente.
al Rotulus (pl. -i), Aktenrenner (pl. =).
```

```
es carpeta (pl. -s), indice (pl. -s). it elenco (pl. -chi). ne tafel (pl. -s).
```

113. Une TABLE DE CONCORDANCE est une liste qui donne l'équivalence des anciennes cotes et des nouvelles cotes de documents d'archives.

```
fr table (pl. -s) de concordance.
an table (pl. -s) of concordance, concordance (pl. -s).
al Konkordanz (pl. -en) Vergleichstabelle (pl. -n).
es indice (pl. -s) de equivalencias.
it tavola (pl. -e) di concordanza.
concordans (pl. -en).
```

114. Un "REGESTE" est le résumé du contenu d'un acte ou d'une lettre avec mention des éléments d'identification indispensables: date, noms de l'expéditeur, des parties en cause, du destinataire, objet de l'acte etc...

```
fr analyse (pl. -s).
an calendar (pl. -s).
al Regest (pl. -en).
es resumen (pl. -es).
it regesto (pl. -i).
ne regest (pl. -en).
```

Une liste de "régestes" est une série chronologique de "régestes" intéressant une matière déterminée et provenant d'une ou de plusieurs sources.

```
fr régestes, recueil (pl. -s) d'analyses.
an calendar (pl. -s).
al Regesten (toujours au pl.).
es catálogo (pl. -s), anciennement regesta (pl. -s).
it raccolta (pl. -e) di regesti ou le terme latin regesta.
ne regestenlijst (pl. -en).
```

115. Un GUIDE est un instrument de travail pour orienter les lecteurs dans la connaissance et l'exploitation des fonds d'archives.

```
fr guide (pl. -s).

an guide/(pl. -s).

al Übersicht (pl. -en), Führer (pl. =).

es guia (pl. -s).

it guida (pl. -e).

ne gids (pl. -en).
```

IV. CONSERVATION DES ARCHIVES

116. La CONSERVATION des documents d'archives et l'ensemble des mesures prises pour leur sauvegarde en vue de leur consultation.

```
fr conservation (pl. non utilisé).
an preservation (pl. non utilisé).
al Konservierung (pl. non utilisé).
es conservacion (pl. non utilisé).
it conservazione (pl. non utilisé).
ne bewaring (pl. non utilisé).
```

117. Un DÉPÔT D'ARCHIVES est le local ou l'ensemble des locaux destinés à la conservation de fonds et collections d'archives.

```
fr dépôt (pl. -s) d'archives.
an archive repository (pl. -ies), repository (pl. -ies).
al Archiv (pl. -e).
es depósito (pl. -s).
it deposito (pl. -i).
ne archiefbewaarplaats (pl. -en).
```

Dans la pratique, ce terme désigne aussi l'ensemble des locaux de conservation, d'administration et de consultation, sauf en Espagne et en Italie où l'on dit respectivement archivo, archivio, désignation qui se retrouve dans la langue courante des autres pays où l'on dit archives (fr), archives (an), Archiv (al), archief (ne).

118. Un DÉPÔT DE PRÉARCHIVAGE est le local où des fonds et documents d'archives sont provisoirement classés, postérieurement à la gestion des papiers dans les bureaux de l'administration et préalablement à leur intégration définitive dans un dépôt d'archives ou à leur élimination.

```
fr dépôt (pl. -s) de préarchivage.

an limbo (pl. -s), intermediate repository (pl. -ies).
    records center (pl. -s) aux U.S.A.

al Zwischendepot (pl. -s), Aktendepot (pl. -s).
    es archivo (pl. -s) provisional (pl. -es).
    it deposito (pl. -i) intermediario (pl. -ii).
    tussendepot (pl. -s).
```

119. Un DÉPÔT ANNEXE est un lieu de conservation d'archives situé dans un autre lieu que le dépôt d'archives dont il dépend.

```
fr dépôt (pl. -s) annexe (pl. -s), annexe (pl. -s); en Belgique, dépôt (pl. -s) auxiliaire (pl. -s).

an branch repository (pl. -ies).

al Depot (pl. -s), Nebenstelle (pl. -n), Aussenstelle (pl. -n).

es anejo (pl. -s).

it succursale (pl. -i).

hulpbewaarplaats (pl. -en).
```

120. Un RAYON est une tablette horizontale entre deux montants verticaux sur laquelle sont placés les documents d'archives.

```
fr rayon (pl. -s).
an shelf (pl. -ves).
al Boden (pl. Böden).
es tabla (pl. -s), balda (pl. -s).
it palchetto (pl. -i).
ne plank (pl. -en).
```

121. Un MONTANT est le support vertical du rayon.

```
fr montant (pl. -s).
an upright (pl. -s).
al Stange (pl. -n), Ständer (pl. =), Pfosten (pl. =).
es montante (pl. -s).
it montante (pl. -i).
opstand (pl. -en).
```

122. Une TRAVÉE est l'ensemble des rayons compris entre deux montants.

```
fr travée (pl. -s).
an rack (pl. -s).
al Regal (pl. -e), Gestell (pl. -e), Aktenregal (pl. -e), Aktengestell (pl. -e).
es estante (pl. -s).
it scaffale (pl. -i).
ne rek (pl. -ken).
```

123. Le RAYONNAGE est l'ensemble des rayons dans un local d'archives.

```
fr rayonnage (pl. -s).
an shelving.
al die Regale, die Gestelle (toujours au pl.).
```

```
estantería (pl. -s).
es
        scaffalatura (pl. -e).
it
       de rekken (toujours au pl.).
ne
```

124. L'ARMOIRE est un meuble fermé par des portes et pourvu de rayons, destiné à la conservation de documents.

```
armoire (pl. -s), placard (pl. -s).
fr
       cupboard (pl. -s).
an
       Aktenschrank (pl. -änke).
al
       armario (pl. -s).
es
it
       armadio (pl. -i); aux Archives vaticanes, armario désigne les documents
       conservés naguère dans une armoire.
       loketkas (pl. -sen), loketkast (pl. -en).
ne
```

125. La RESTAURATION d'un document d'archives est sa réparation matérielle de facon à en assurer la bonne conservation.

```
restauration (pl. -s).
fr
        repair (pl. -s).
an
        Restaurierung (pl. non utilisé).
al
        restauración (pl. -es).
es
        restauro (pl. -i).
it
        restaureren (pl. non utilisé).
ne
```

fr

126. La RELIURE est un mode de préservation des documents d'archives par le moven d'une couverture solide collée ou cousue.

```
reliure (pl. -s) si la couverture est rigide, brochage (pl. -s) si elle
       est souple.
       binding (pl. -s).
an
       Einbinden (pas de pl.): Broschieren (pas de pl.).
al
       encuadernación (pl. -es).
es
it
       rilegatura (pl. -e): legatura (pl. -e).
       inbinden (pl. non utilisé).
ne
```

127. La DÉSACIDIFICATION est un procédé destiné à neutraliser l'acidité du papier des documents d'archives.

```
fr
        désacidification (pl. non utilisé).
        deacidification (pl. non utilisé).
an
al
        Entsäurung (pl. non utilisé).
es
        desacidificación (pl. non utilisé).
```

```
it deacidificazione (pl. non utilisé).
ne ontzuring (pl. non utilisé).
```

128. La LAMINATION est une méthode de restauration ou de protection des documents au moyen d'une application de deux feuilles d'acétate de cellulose incorporées au papier sous l'effet de la chaleur et de la pression.

```
fr lamination (pl. non utilisé).
an lamination (pl. non utilisé).
al Einbetten (pl. non utilisé).
es laminación (pl. non utilisé).
it laminazione (pl. non utilisé).
ne lamineren (pl. non utilisé).
```

129. Le DÉPOUSSIÉRAGE est l'enlèvement mécanique ou à la main de la poussière couvrant les documents d'archives.

```
fr dépoussiérage (pl. non utilisé).
an dusting (pl. non utilisé).
al Entstaubung (pl. non utilisé).
es desempolvar (pl. non utilisé).
it spolverare (pl. non utilisé).
reiniging (pl. non utilisé).
```

130. La DÉSINFECTION est un procédé chimique destiné à détruire les bactéries, moisissures, champignons, insectes et tous autres agents de détérioration des documents.

```
fr désinfection (pl. non utilisé).
an disinfection, fumigation (pl. non utilisé).
al Desinfektion (pl. non utilisé).
es desinsectización, desinfección (pl. non utilisé).
it disinfettazione (pl. non utilisé).
ne ontsmetting (pl. non utilisé).
```

131. L'APLANISSEMENT est un procédé destiné à aplanir les documents d'archives pliés, ridés ou chiffonnés pour faciliter leur conservation et leur lecture.

```
fr aplanissement (pl. non utilisé). an flattening (pl. non utilisé).
```

al Glättung (pl. non utilisé).
es planchado (pl. non utilisé).
it stendere (pl. non utilisé).
ne vlak maken (pl. non utilisé).

V. OPÉRATIONS TECHNIQUES DU TRAITEMENT DES ARCHIVES

132. L'ARCHIVAGE est le transfert par une administration dans un local prévu pour leur stockage des documents qui ont cessé d'être d'utilité courante.

```
fr archivage (pl. non utilisé).
an notion absente.
al Archivierung (pl. non utilisé), Einverleibung in ein Archiv
(pl. non utilisé).
es archivado (pl. non utilisé).
it archiviazione (pl. non utilisé).
ne pas de terme spécial.
```

133. Le VERSEMENT est l'acte par lequel la conservation de documents d'archives d'un organisme public est transférée de plein droit au conservateur d'un dépôt d'archives publiques.

```
fr versement (pl. -s).
an transfer (pl. -s).
al Abgabe (pl. -n), Übergabe (pl. -n), Aktenabgabe (pl. -n), Akten-
übergabe (pl. -s), remisión (pl. -es).
it versamento (pl. -i).
ne overbrenging (pl. -en), overdracht (pl. -en).
```

134. Le DÉPÔT est l'acte, généralement révocable, par lequel un détenteur de documents d'archives remet tout ou partie de ces documents au conservateur d'un dépôt d'archives.

```
fr dépôt (pl. -s).
an deposit (pl. -s).
al Deponierung, Hinterlegung (pas de pl.).
es depósito (pl. -s).
it deposito (pl. -i).
ne inbewaringgeving (pl. -en).
```

135. La RÉINTÉGRATION est la récupération et la remise à leur place

originelle de documents d'archives.

```
fr réintégration (pl. -s).

an reunion (pl. -s).

al Wiedereinreihung (pl. non employé).

es recuperación (pl. -es), restitución (pl. -es).

it ricupero (pl. -i), restituzione (pl. -i).

ne reintegratie (pas de pl.).
```

136. Le DON est l'acte irrévocable par lequel un propriétaire de documents d'archives en cède la propriété à un dépôt d'archives.

```
fr don (pl. -s).
an gift (pl. -s).
al Geschenk (pl. -e), Schenkung (pl. -en).
es donativo (pl. -s).
it dono (pl. -i).
ne schenking (pl. -en).
```

Si le don est fait par déclaration de dernière volonté, il est dit LEGS.

```
fr legs (pl. =).
an bequest (pl. -s).
al Vermächtnis (pl. -se), Legat (pl. -e).
es legado (pl. -s).
it legato (pl. -i).
ne legaat (pl. legaten).
```

137. L'ACQUISITION est: 1° un mode d'accroissement des dépôts d'archives par le moyen de versements, dépôts, réintégrations, dons ou legs, achats ou échanges, 2° le document ou le groupe de documents ainsi acquis.

```
fr acquisition (pl. -s), accroissement (pl. -s).
an acquisition (pl. -s), accession (pl. -s).
al Erwerbung (pl. -en), Zugang (pl. -änge), Accession (pl. -en).
es adquisición (pl. -es).
it accessione (pl. -i), acquisizione (pl. -i).
ne aanwinst (pl. -en).
```

138. La PRISE EN CHARGE est l'acte par lequel le conservateur d'un dépôt d'archives assume la responsabilité de la conservation de documents qu'il acquiert pour son dépôt.

```
fr
        prise en charge (pl. non utilisé).
       taking over (pl. non utilisé).
an
       Übernahme (pl. non utilisé).
al
       recepción (pl. -es).
es
       presa (pl. -e) in carico.
it
       overname (pl. -n).
ne
```

fr

fr

139. Un BORDEREAU DE VERSEMENT est l'énumération des articles versés à un dépôt d'archives.

```
bordereau (pl. -x) de versement.
an
       accession-list (pl. -s), accession-schedule (pl. -s).
       Abgabeverzeichnis (pl. -se), Übergabeverzeichnis (pl. -se).
ลโ
       índice (pl. -s) de remisión, acta (pl. -s) de entrega.
es
it
       elenco (pl. -chi) di versamento.
       proces- (pl. -sen) verbaal van overdracht.
ne
```

140. Le REGISTRE D'ENTRÉE est le volume sur lequel sont inscrits au fur et à mesure de leur prise en charge les acquisitions d'un dépôt d'archives.

```
fr
       registre (pl. -s) d'entrée.
       accession-register (pl. -s).
an
al
       Zugangsbuch (pl. -ücher) Accessionsbuch (pl. -ücher), Zugangsver-
       zeichnis (pl. -se).
       registro (pl. -s) de entrada.
es
       registro (pl. -i) di entrata.
it
       register (pl. -s) van aanwinsten.
ne
```

141. Le CLASSEMENT est le rangement dans un ordre déterminé de documents d'archives.

```
classification (pl. -s).
an
al
        Ordnung (pl. -en).
        clasificación (pl. -es), ordenación (pl. -es).
es
        ordinamento (pl. -i).
it
ne
        ordening (pl. -en).
```

classement (pl. -s).

142. La COTATION est l'opération grâce à laquelle chaque article est identifié au moven de chiffres ou d'une combinaison de lettres et de chiffres qui constituent la COTE.

```
cotation (pl. -s).
                                        cote (pl. -s).
fr
       pas de terme spécial.
                                        classification mark (pl. -s).
an
                                        classification number (pl. -s).
                                        Signatur (pl. -en), Aktenzeichen (pl. =).
al
       Bezeichnung (pl. -en).
                                        signatura (pl. -s).
       pas de terme spécial.
es
       pas de terme spécial.
                                        segnatura (pl. -e).
it
       nummering (pl. -en).
                                        nummer (pl. -s).
ne
```

143. Le TRIAGE est l'opération par laquelle on fait le choix des documents d'archives à conserver et de ceux qui sont susceptibles d'être détruits.

```
fr
       triage (pl. -s), tri (pl. -s).
       weeding (pl. -s).
an
       Aussonderung (pl. -en) par l'administration;
al
       Wertung (pl. -en), Sichtung (pl. -en), intégration dans les archives après
       vérification des documents conservés; Ausscheidung (pl. -en), éliminatio
       des documents inutiles; anciennement Kassation (pl. -en), Makulierung
       (pl. -en); en Autriche, on se sert du terme Skartierung (pl. -en).
       selección (pl. -es).
es
       selezione (pl. -i), scarto (pl. -i).
it
```

144. L'ÉLIMINATION est l'opération qui consiste à détruire ou faire détruire les documents d'archives dont la conservation a été jugée inutile.

schifting (pl. -en), uitschieten.

vernietiging (pl. non utilisé).

ne

ne

fr

```
élimination (pl. -s), pilonnage (pl. non utilisé), mise (pl. -s) au pilon.
fr
       elimination, destruction, shredding (pl. non utilisé).
an
       Aktenvernichtung, Einstampfung, Zerreissung, Verbrennung (pl. non
al
       utilisé).
       eliminación; expurgo (triage + élimination) (pl. non utilisé).
es
       eliminazione (pl. non utilisé).
it
```

145. Le VISA est l'approbation donnée par l'autorité compétente à une administration de procéder à l'élimination de documents d'archives.

```
visa (pl. -s).
       destruction-schedule (pl. -s).
an
       Freigabe (pl. -n) ou Ermächtigung (pl. -en) zur Vernichtung.
al
       conforme (pl. -s).
es
       visto (pl. -i), autorizzazione (pl. -i).
it
       machtiging (pl. -en) tot vernietiging.
ne
```

146. L'ÉCHANTILLONNAGE est l'opération par laquelle au cours d'un triage

l'on refient en vue de leur conservation certains documents d'un caractère soit typique, soit spécial ou bien pour des années ou des groupes d'années déterminées.

```
échantillonnage, choix de spécimens (pl. non utilisé).
fr
        sampling (pl. non utilisé).
an
        Auswahl typischer Akten (pl. non utilisé).
ลโ
es
        selección de tipos (pl. non utilisé).
        scelta di campioni (pl. non utilisé).
it
        selectie (pl. non utilisé).
ne
```

147. L'ESTAMPILLAGE est l'opération par laquelle un cachet ou timbre est apposé sur les documents pour indiquer leur appartenance à un dépôt d'archives publiques.

```
fr
        estampillage (pl. non utilisé). En Suisse, timbrage (pl. non utilisé).
an
        stamping, marking (pl. non utilisé).
ลโ
        Stempelung (pl. non utilisé).
        sellado (pl. non utilisé).
es
        timbratura (pl. non utilisé).
iŧ
ne
        stempeling (pl. non utilisé).
```

148. Le RÉCOLEMENT est l'opération par laquelle le responsable d'un dépôt d'archives publiques vérifie la présence des documents confiés à sa garde. (voir aussi le n 110).

```
récolement (pl. -s).
        stocktaking (pas de pl.).
an
       Bestandsprüfung (pl. -en), Kontrolle (pl. -n).
al
       recuento (pl. -s).
es
       riscontro (pl. -i), verifica (pl. -che).
it
        controle (pl. -n).
ne
```

fr

149. La COMMUNICATION de documents d'archives est la mise de ces documents à la disposition temporaire d'un lecteur pour leur consultation.

```
fr
       communication (pl. -s) sur place.
an
       production (pl. -s).
       Benutzung (pl. -en), Ausgabe ou Vorlage zur Benutzung.
al
es
       servicio (pl. -s).
it.
       comunicazione (pl. -i).
       beschikbaarstelling (pl. -en).
ne
```

Quand la communication est faite à l'extérieur, elle est appelée PRÊT.

```
fr prêt (pl. -s).
an loan (pl. -s).
al Ausleihung (pl. -en).
es préstamo (pl. -s).
it prestito (pl. -i).
ne uitlening (pl. -en).
```

VI. UTILISATION DES ARCHIVES ET REPRODUCTION DOCUMENTAIRE

150. La SALLE DE LECTURE est le local où les utilisateurs des archives peuvent consulter les documents qui leur sont nécessaires.

```
fr salle (pl. -s) de lecture, salle (pl. -s) du public.
an searchroom (pl. -s).
al Benutzersaal (pl. -äle), Lesesaal (pl. -äle).
es sala (pl. -s) de investigadores, sala de estudio, sala del público.
it sala (pl. -e) di consultazione.
ne leeszaal (pl. leeszalen).
```

151. La CONSULTABILITÉ des archives par le public est le droit de consulter dans les dépôts publics d'archives, les documents qui y sont conservés à l'exclusion de ceux pour lesquels des réserves ou des limitations ont été prévues par les règlements.

```
fr libre consultation, publicité (pl. non utilisé).
an right of access (pl. non utilisé).
al Zugänglichkeit, freie Zugänglichkeit (pl. non utilisé).
it consultación (pl. non utilisé).
ne openbaarheid (pl. non utilisé).
```

152. L'ACCESSIBILITÉ des archives résulte du classement d'un fonds d'archives et de l'élaboration des instruments de recherches appropriés.

```
fr consultabilité, accessibilité (pl. non utilisé).
an accessibility (pl. non utilisé).
al Erschliessungszustand (pl. non utilisé).
es posibilidad de consultación (pl. non utilisé).
it possibilità di consultazione (pl. non utilisé).
ne toegankelijkheid (pl. non utilisé).
```

153. L'ÉTAT MATÉRIEL DE CONSERVATION est l'état actuel plus ou moins satisfaisant de conservation d'un document ou d'un fonds d'archives.

fr état matériel de conservation (pl. non utilisé).

```
an state of preservation, physical condition (pl. non utilisé).

al Erhaltungszustand, Beschaffenheit (pl. non utilisé).

es estado material de conservación (pl. non utilisé).

it stato materiale di conservazione (pl. non utilisé).

materiële toestand (pl. non utilisé).
```

154. Le DÉLAI DE CONSULTABILITÉ est la date limite fixée réglementairement jusqu'à laquelle est autorisée la libre consultation des documents d'archives antérieurs à cette date.

```
fr année limite (pl. -s), délai (pl. -s) de communicabilité, délai de consultation, délai de consultabilité.

an date limit (pl. -s).

al Grenzjahr (pl. -e).

es fecha (pl. -s) límite.

it limite cronologico di consultabilità.

ne overbrengingstermijn (pl. -en).
```

155. La RECHERCHE est la consultation des instruments de travail et des fonds d'archives correspondants dans un but d'information.

```
fr recherche (pl. -s).
an search (pl. -es).
al Recherche (pl. -n), Nachforschung (pl. -en).
es investigación (pl. -es), busca ou búsqueda (pl. -s).
it ricerca (pl. -che).
ne onderzoek (pl. -en).
```

aanvraagbriefje (pl. -s).

ne

156. Un BULLETIN DE DEMANDE est une feuille de renseignements que le chercheur doit remplir et signer en vue de la communication de documents d'archives.

```
fr bulletin (pl. -s) de demande; bulletin (pl. -s) de recherches (s'appliquant à une demande de recherches à effectuer par un service d'archives sur une question précise).

an requisition, student ticket (pl. -s).

al Bestellschein (pl. -e).

es papeleta ou ficha (pl. -s) de pedido.

it richiesta (pl. -e).
```

157. Un ACCUSÉ DE RÉCEPTION est un recu signé par une autorité ou une

personne à qui un prêt de document d'archives a été consenti.

```
fr accusé (pl. -s) de réception, reçu (pl. -s).
an receipt (pl. -s).
al Empfangsschein (pl. -e).
es recibo (pl. -s) de préstamo.
it dichiarazione (pl. -i) di ricevuta.
ne recu (pl. -s).
```

158. Une FICHE DE DÉPLACEMENT est une feuille de papier ou d'autre matière mise à la place d'un document déplacé et portant indication du lieu où ce document se trouve présentement.

```
fr fiche (pl. -s) de déplacement, fantôme (pl. -s) (sur les rayons), feuille (pl. -s) de renvoi (à l'intérieur d'un dossier).

an dummy (pl. -ies), production-ticket (pl. -s).

Ausleihzettel (pl. =), Verweiszettel (pl. =).

es ficha (pl. -s) de salida.

it scheda (pl. -e) di rinvio.

ne verwijsblad (pl. -en).
```

159. Le FOLIOTAGE est la numérotation continue des feuillets d'un document d'archives, par opposition à la PAGINATION qui exprime la numérotation continue des pages pour raison de sécurité et pour faciliter l'utilisation des documents.

```
pagination (pl. non utilisé).
fr
       foliotage (pl. non utilisé).
       foliation (pl. non utilisé).
                                         pagination (pl. non utilisé).
an
                                         Seitenzählung, Paginierung
al
       Blattzählung, Foliierung
                                         (pl. non utilisé).
       (pl. non utilisé).
       foliación (pl. non utilisé).
                                         paginación (pl. non utilisé).
es
it
       numerazione dei fogli
                                         cartolazione (pl. non utilisé).
       (pl. non utilisé).
                                         paginering (pl. non utilisé).
       foliëring (pl. non utilisé).
ne
```

160. Un FAC-SIMILE est une reproduction par un procédé graphique, aussi fidèle que possible dans son état matériel d'un document d'archives. (Voir aussi le n° 26).

```
fr fac-simile (pl. -s).
an fac-simile (pl. -s).
al Facsimile (pl. -ia).
```

```
es
        fac-simile (pl. -s).
        fac-simile (pl. -i).
it
        fac-simile (pl. -s).
ne
```

161. Une TRANSCRIPTION est une copie en caractères modernes du texte d'un document d'archives.

```
fr
        transcription (pl. -s), copie (pl. -s).
        transcription (pl. -s), transcript (pl. -s).
an
        Transkription (pl. -en), Abschrift (pl. -en) ou Kopie (pl. -n).
ลโ
        transcripción (pl. -es), copia (pl. -s), anciennement traslado (pl. -s).
es
it.
        trascrizione (pl. -i), copia (pl. -e).
        afschrift (pl. -en).
ne
```

162. Une COPIE PHOTOGRAPHIQUE est une reproduction positive sur papier. obtenue par photographie, d'un document d'archives.

```
fr
        copie (pl. -s) photographique (pl. -s).
        photographic copy (pl. -ies), photograph (pl. -s).
an
        (photographischer) Abzug (pl. -üge).
al
        copia (pl. -s) fotográfica (pl. -s), positiva (pl. -s).
es
        copia (pl. -e) fotografica (pl. -che).
it
        fotokopie (pl. -ën), afdruk (pl. -ken).
ne
```

163. Une PLAQUE est une reproduction négative d'un document d'archives sur un support recouvert d'une émulsion sensible à la lumière.

```
plaque (pl. -s).
        negative (pl. -s).
an
        Platte (pl. -n), Negativ (pl. -e).
al
es
        placa (pl. -s) negativa (pl. -s).
        lastra (pl. -e) negativa (pl. -e).
it
        glasplaat (pl. -platen), negatief (pl. -ieven).
ne
```

164. La MICROCOPIE est la reproduction d'un document d'archives obtenue par un procédé photographique ou un procédé similaire exécutée dans un format réduit tel que la lecture n'est possible qu'à l'aide d'un dispositif optique.

```
fr
        microcopie (pl. -s).
       microcopy (pl. -ies).
an
        Mikrokopie (pl. -n).
al
        microcopia (pl. -s).
es
```

fr

```
it fotogramma (pl. -e).
ne microkopie (pl. -ën).
```

165. Le MICROFILM est un rouleau ou une bande de pellicule photographique contenant des microcopies.

```
fr microfilm (pl. -s).
an microfilm (pl. -s).
al Mikrofilm (pl. -e).
es microfilm (pl. -os).
it microfilm (pl. =).
ne microfilm (pl. -en).
```

166. La MICROFICHE est une fiche sur un support transparent de dimensions normalisées sur laquelle sont disposées selon un ordre établi un certain nombre de microcopies.

```
fr microfiche (pl. -s).
an microfiche (pl. -s).
al pas de terme spécial (durchsichtiges Mikroblatt?).
es microficha (pl. -s).
it microscheda (pl. -e).
ne microfiche (pl. -s).
```

Lorsque le support est opaque, la fiche est dite MICROCARTE.

```
fr microcarte (pl. -s).
an microcard (pl. -s).
al Mikrokarte (pl. -n).
es microficha (pl. -s) opaca (pl. -s).
it microcarta (pl. -e).
ne microkaart (pl. -en).
```

167. Un PHOTOSTAT est une reproduction photographique d'un document d'archives obtenue directement sous la surface d'un papier sensible avec l'image en position correcte non inversée. Le photostat négatif en blanc sur fond noir peut permettre d'obtenir des tirages positifs en noir sur blanc.

```
fr photostat (pl. -s), photocopie (pl. -s).

an negative photostat (pl. -s), positive photostat (pl. -s).

al Photokopie (pl. -n).

es fotocopia (pl. -s).

it riproduzione (pl. -i) fotostatica (pl. -che).

ne negatieve, positieve (pl. =) fotostaat (pl. -staten).
```

168. Une DIAPOSITIVE est une reproduction photographique transparente d'un document utilisée surtout en projection.

```
fr diapositive (pl. -s).

an transparency (pl. -ies) sur film; lantern slide (pl. -s) sur verre.

al Diapositiv (pl. -e).

es diapositiva (pl. -s).

it diapositiva (pl. -e).

dia (pl. -s) sur film; lantaarnplaatje (pl. -s) sur verre.
```

169. La THERMOGRAPHIE est un moyen de reproduction directe d'un document d'archives au moyen des rayons de chaleur infra-rouges sans traitement chimique.

```
fr thermographie (pl. non utilisé).
an thermography (pl. non utilisé).
al Thermographie (pl. non utilisé).
es termografía (pl. non utilisé).
it termografía (pl. non utilisé).
ne thermografíe (pl. non utilisé).
```

170. La XÉROGRAPHIE est un moyen de reproduction directe électrostatique d'un document d'archives utilisant une feuille de métal comme support d'une couche de séléne sensible à la lumière.

```
fr xérographie (pl. non utilisé).
an xerography (pl. non utilisé).
al Xerographie (pl. non utilisé).
es xerografía (pl. non utilisé).
it xerografía (pl. non utilisé).
ne xerografíe (pl. non utilisé).
```

171. La PRISE DE VUE est la reproduction d'un document d'archives par l'objectif d'un appareil photographique.

```
fr prise de vue (pl. -s).
an exposure (pl. -s).
al Aufnahme (pl. -n).
es exposición (pl. -es).
it esposizione (pl. -i).
ne opname (pl. -n).
```

172. Un APPAREIL DE PRISE DE VUES POUR MICROFILM est un appareil photographique spécialement concu pour la reproduction sous forme de microfilm de documents écrits, dessinés ou imprimés.

```
fr
       appareil (pl. -s) de prise de vues, appareil (pl. -s) de microfilmage.
       microfilm camera (pl. -s).
an
       Mikrofilmkamera (pl. -s).
al
       aparato (pl. -s) de microfilm.
es
       microriproduttore (pl. -i).
it
ne
       microfilmapparaat (pl. -apparaten).
```

173. Un APPAREIL DE DÉVELOPPEMENT est un appareil procédant successivement au développement, à la fixation, au lavage et éventuellement au séchage d'une image photographique d'un document d'archives.

```
fr
       appareil (pl. -s) de développement.
       developing machine (pl. -s).
an
       Entwicklungsgerät (pl. -e).
al
       aparato (pl. -s) de revelado.
es
       apparecchio (pl.-cchi) di sviluppo, sviluppatrice (pl. -i).
it
       ontwikkelapparaat (pl. -apparaten).
ne
```

174. L'AGRANDISSEMENT est la reproduction photographique à une dimension amplifiée d'un document d'archives d'après un négatif de format réduit.

```
agrandissement (pl. -s).
fr
        enlargement (pl. -s).
an
        Vergrösserung (pl. -en).
al
        ampliación (pl. -es).
es
        ingrandimento (pl. -i), stampa (pl. -e).
it
       vergroting (pl. -en).
ne
```

ne

175. Un APPAREIL DE LECTURE est un appareil optique agrandissant l'image figurant sur une microcopie d'un document d'archives de façon à en permettre la lecture à l'oeil nu.

```
fr
       appareil (pl. -s) de lecture, lecteur (pl. -s) de microfilm.
       microfilm reader (pl. -s), microreader (pl. -s), reader (pl. -s).
an
       Lesegerät (pl. -e).
al
       aparato (pl. -s) lector (pl. -es), aparato (pl. -s) de lectura, lector (pl. -es)
es
       apparecchio (pl. -cchi) di lettura; lettore (pl. -i).
it
       leesapparaat (pl. -apparaten).
```

TABLES ALPHABÉTIQUES

FRANÇAIS

Accessibilité, 152 accroissement, 137 accusé de réception, 157 acquisition, 137 acte, 65 acte authentique, 70 acte privé, 68 acte public, 67 actes, 89 agrandissement, 174 ajournement, 85 analyse, 114 année limite, 154 annexe, 119 aplanissement, 131 appareil de développement, 173 appareil de lecture, 175 appareil de microfilmage, 172 appareil de prise de vues, 172 archivage, 132 archives, 90, 117 archives audiovisuelles, 92 archives courantes, 93 armoire, 124 arrêté, 86, 88 II article, 3 assignation (à comparaître), 85 aveu et dénombrement, 40 avis, 87

Bilan, 60 boîte, 8 bordereau, 112 bordereau de versement, 139 bref, 76 brochage, 126 brouillard, 21, 59 brouillon, 21 budget, 61 bulle, 74 bulletin de demande, 156 bulletin de recherches, 156

Cadastre, 36 cahier, 11 carbone, 24 carton, 8 carton à dessin, 7

cartulaire, 31 catalogue, 111 censier, 33 certificat, 30 charte, 71 chemise, 4 choix de spécimens, 146 citation, 85 classement, 141 classement décimal, 106 classement par matières, 101 classeur, 5 collection, 94 communication sur place, 149 compoix, 36 compte, 55 conservation, 116 constat, 89 constitutions, 49 consultabilité, 152 consultation libre, 151 copie, 24, 25, 161 copie authentique, 28 copie certifiée conforme, 28 copie informe, 27 copie figurée, 26 copie légalisée, 28 copie photographique, 162 cotation, 142 cote, 142 coutumes, 48 coutumier, 48 cri, 86 cueilleret, 34 cueilloir, 34

Décision, 88 II délai de communicabilité, 154 délai de consultabilité, 154 délai de consultation, 154 demande en grâce, 82 dénombrement de feux, 46 dénombrement de fief, 40 dépêche, 80 dépôt, 134 dépôt annexe, 119 dépôt d'archives, 117 dépôt de préarchivage, 118 dépoussiérage, 129 désacidification, 127 désinfection, 130 diapositive, 168 diplôme, 73 document d'archives, 1 don, 136 dossier, 97 double, 24

Échantillonnage, 146
édit, 86
élimination, 144
estampillage, 147
estime, 36
état des cotes, 112
état des nouvelles acquisitions, 109
état des pièces, 112
état général, 107
état matériel de conservation, 153
état sommaire, 108
expédition originale, 23
extrait, 30
extrait authentique, 30

Fac-simile, 160
facturier, 58
fantôme, 158
farde, 4
fiche de déplacement, 158
foliotage, 159
fonds d'archives, 91

Grand-livre, 56 grosse, 23 guernet, 40 guide, 115

Index, 17
instance, 81
instrument, 67
inventaire, 111
inventaire analytique, 111
inventaire sommaire, 111
inventaire topographique, 110

Journal, 15 journal de bord, 63 journal de caisse, 57 journal de navigation, 63

Lamination, 128 layette, 9 lecteur de microfilm, 175 legs, 136 lettre, 77 lettre close, 79 lettre pastorale, 83 II lettres patentes, 78 liasse, 6 liève, 33 liste des nouvelles acquisitions, 109 livre d'actes, 51 livre d'hommages, 41 livre de bord, 64 livre de caisse, 57 livre de cargaison, 64 livre de chargement, 64 livre de comptes, 55 livre de manifestes, 64 livre de raison, 62 livre des achats, 58 livre des bourgeois, 45 livre des cens et rentes, 34 livre des franchises, 50 livre des privilèges, 50 livre des ventes, 58 livres journaux, 15

Main-courante, 59 mandat, 84 I, 84 II mandement, 83 I, 84 Π manuel, 19, 34, 59 mappe, 39 matière, 98 matrice cadastrale, 37 matricule, 43 mémorial, 59 microcarte, 166 microcopie, 164 microfiche, 166 microfilm, 165 minute, 22 mise au pilon, 144 missive, 80 montant, 121

Notes, 19 notice, 72 notules, 19 numéro, 3 Objet, 98 ordonnance, 86 original, 69 Pagination, 159

Pagination, 159 pancarte, 75 papiers, 90 parchemin, 71 patentes, 78 pelure, 24 pétition, 81 photocopie, 167 photostat, 167 pièce, 2 pilonnage, 144 placard, 124, 87 plan de classement, 106 plan parcellaire, 39 plaque, 163 polyptique, 35 portefeuille, 7 pouvoir, 84 I prêt, 149 principe de la compétence administrative, 105 principe de l'organisation administrative, 104 principe de provenance, 100 principe de reconstitution de la structure initiale, 103 principe du respect de la structure interne, 102 principe du respect des fonds, 100 prise de vue, 171 prise en charge, 138 procès-verbal, 89 procès-verbaux, 51 proclamation, 87 protocole, 14 publicité, 151

Rapports de droit, 48 rayon, 120 rayonnage, 123 recherche, 155 récolement, 148, 110 recours en grâce, 82 reçu, 157 recueil d'analyses, 114 recueil de chartes, 31 régestes, 114

registre, 12, 13 registre d'amans, 54 registre d'arrêtés (des arrêtés), 53 registre d'assises, 47 registre d'échevinage, 54 registre d'embrévures, 19 registre d'entrée, 140 registre d'immatriculation, 43 registre d'inféodation, 41 registre d'investitures féodales, 41 registre de bourgeoisie, 45 registre de délibérations, 51 registre de plaids, 47 registre de recensement, 44 registre de reconnaissances, 32 registre des lettres reçues et (ou) expédiées, 15 registre des mutations, 38 registre du courrier Arrivée et Départ, 15 registre échevinal, 54 registre matricule, 42, 43 réintégration, 135 reliure, 126 rentier, 34 répertoire, 16, 18, 111 répertoire numérique, 111 requête, 81 résolution, 88 I restauration, 125 rôle, 10, 42 rôle d'équipage, 42 rôle de contribution, 42 rôle de feux, 46 rôle de montre, 42 rôle de taille, 42 rôle judiciaire, 42 rouleau, 10 rubrique, 99

Salle de lecture, 150 salle du public, 150 série, 95 sous-série, 96 statuts, 49 subdivision, 96 supplique, 82

Table, 16 table de concordance, 113 table des matières, 16 terrier, 32 thermographie, 169 timbrage, 147 titre, 66 transcription, 161 travée, 122 tri, 143 triage, 143

Urbaire, 32

Versement, 133 vidimus, 29 visa, 145

Warrant, 84 II

Xérographie, 170

ENGLISH

Access, right of, 151 accessibility, 152 accession, 137 accession-list, 139 accession-register, 140 accession-schedule, 139 account-book, 55 account-roll, 55 acquisition, 137 act, 65 active records, 93 archival document, 1 archive, 1, 90 archive group, 91 archive repository, 117 archives, 90, 117 assessment, 36 assize-roll, 47 audiovisual archives, 92

Balance sheet, 60 bequest, 136 binding, 126 box, 8 branch repository, 119 brief, 76 bull, 74 budget, 61 bundle, 6 by-laws, 49

Cadastral plan, 39 calendar, 114 carbon copy, 24 cartulary, 31 cash-book, 57, 15 catalogue, 111 census return, 44 charge, 83 II charter, 71 citation, 85 class, 95 classification, 141 classification mark, 142 classification number, 142 classification scheme, 106 collection, 94 commonplace book, 62

concordance, 113
copy, 25
copy, certified, 28
copy, engrossed, 23
copy, fair, 22
copy, figured, 26
copy, photographic, 162
copy, uncertified, 27
court-roll, 42
cupboard, 124
current record, 93
custumal, 48

Date limit, 154 day-book, 58, 15 deacidification, 127 decimal classification, 106 decision, 88 II deposit, 134 descriptive inventory, 111 descriptive list, 111 despatch, 80 destruction, 144 destruction-schedule, 145 determination, 88 II developing machine, 173 diary, 15 diplome, 73 disinfection, 130 document, 65 document, authentic, 70 draft, first, 21 draft, rough, 21 dummy, 158 dusting, 129

Elimination, 144 engrossment, 23 enlargement, 174 estimate, 61 estreat, 30 exposure, 171 extract, 30

Fac-simile, 160 feodary, 40 field-book, 37 file, 97

file cover, 5 first draft, 21 flattening, 131 folder, 4 foliation, 159 fumigation, 130

Gift, 136 guide, 107, 115

Handlist, 111 hearth tax assessment, 46

Index, 17 inspeximus, 29, 75 intermediate repository, 118 inventory, 111 inventory, descriptive, 111 inventory, preliminary, 108 inventory, summary, 111 item, 2, 3

Journal, 15, 51

Lamination, 128 landbook, 73 lantern slide, 168 ledger, 56 letter, 77 letter of attorney, 84I letter close, 79 letters patent, 78 limbo, 118 list, 18, 111 list of accessions, 109 list of members, 43 location index, 110 log-book, 63

Manifest, 64 marking, 147 memoranda-book, 62 microcard, 166 microcopy, 164 microfilm, 165 microfilm camera, 172 microfilm reader, 175 microreader, 175 minute, 20, 72 minute-book, 51 minutes, 89 missive, 80 muniments, 66 muniments of title, 66 muster roll, 42

Nominal roll, 42, 43 negative, 163 notes, 19

Office copy, 27 ordenance, 86 order, 831, 86 order for payment, 84 II orders, 49

Pagination, 159 passenger list, 64 patent, 78 petition, 81, 82 photograph, 162 photostat, negative, 167 photostat, positive, 167 physical condition, 153 piece, 2 plea-roll, 47 portfolio, 7 post-book, 15 preliminary inventory, 108 preservation, 116 principle of provenance, 100 principle of respect des fonds, 100 principle of respect of archival structure, 102 proclamation, 87 production, 149 production-ticket, 158 public notice, 87

Quire, 11

Rack, 122 rate-book, 42 reader, 175 receipt, 157 requisition, 156 record, 89 record copy, 69 records center, 118 register, 13 register of freemen, 45 regulation, 86
rental, 33
rent-roll, 34
repair, 125
repertory, 18, 111
report, 89
repository, 117
resolution, 88 I
restoration of original order, 103
reunion, 135
right of access, 151
roll, 10
rough draft, 21
rules, 49

Sampling, 146 search, 155 search room, 150 sectional guide, 108 series, 96 shelf, 120 shelflist, 110 shelving, 123 ship's log, 63 shredding, 144 skippet, 9 stamping, 147 state of preservation, 153 statute-rolls, 49 statutes, 49 stocktaking, 148 student-ticket, 156 subject, 98 subject classification, 101 subject matter, 98 summary, 107 summary inventory, 111 summary list, 111 survey, 32

Table of concordance, 113 table of contents, 16 taking over, 138 tax-roll, 42 terrier, 37 thermography, 169 title deed, 66 transcript, 161 transcription, 161 transfer, 133 transparency, 168

Unit, 3 upright, 121

Valuation list, 36 volume, 12

Warrant, 84 I, 84 II waste-book, 59 weeding, 143

Xerography, 170

DEUTSCH

Abgabe, 133 Aussenstelle, 119 Aussonderung, 143 Abgabeverzeichnis, 139 Abscheiden, 52 Auswahl typischer Akten, 146 Abschied, 89 Auszug, 30 Abschrift, 25, 161 Auszug, beglaubigter, 30 Abschrift, beglaubigte, 28 Abschrift, nicht beglaubigte, 27 Benutzersaal, 150 Abteilung, 96 Benutzung, 149 Abzug (photographischer), 162 Berggebräuche, 48 Beschaffenheit, 153 Accession, 137 Accessionsbuch, 140 Beschluss, 88 II Beschlussprotokoll, 52 Akt, 72 Akten, 65, 97 Bestandsprüfung, 148 Aktenabgabe, 133 Bestellschein, 156 Aktenband, 12 Betreffsgrundsatz, 101 Bezeichnung, 142 Aktenbündel, 6 Aktendeckel, 4 Bilanz, 60 Aktendepot, 118 Bildarchiv, 92 Aktengestell, 122 Bitte, 81 Aktenheft, 12 Bitten, 82 Aktenkollektiv, 97 Bittschrift, 81 Aktenpaket, 6 Blattzählung, 159 Aktenplan, 106 Boden, 120 Aktenregal, 122 Breve, 76 Brief, 77 Aktenrenner, 112 Aktenschrank, 124 Brief, offener, 78 Brief, verschlossener Aktenschriftstück, 2 Aktenübergabe, 133 (geschlossener), 79 Aktenumschlag, 4 Brieftagebuch, 15 Aktenvernichtung, 144 Broschieren, 126 Aktenzeichen, 142 Budget, 61 Ammansbuch, 54 Bulle, 74 Amtsbuch, 13 Bürgerbuch, 45 Angabe, 20 Dekret, 88 II, 20 Anschlag, 87 Archiv, 90, 117 Depesche, 80 Archivale, 1 Deponierung, 134 Archivdokument, 1 Depot, 119 Archivierung, 132 Desinfektion, 130 Archivstück, 1 Dezimalklassifikation, 106 Aufnahme, 171 Diapositiv, 168 Aufzeichnung, 72 Diplom, 73 Ausfertigung, 23 Durchschlag, 24 Ausgabe zur Benutzung, 149 Ausgangprotokoll, 15 Edikt, 86 Ausleihung, 149 Einbetten, 128 Ausleihzettel, 158 Einbinden, 126 Ausscheidung, 143 Eingabe, 81

Eingangsprotokoll, 15 Einheitsbestand, 91 Einstampfung, 144 Eintragbuch, 13 Einverleibung, 132 Empfangsschein, 157 Entsäurung, 127 Entstaubung, 129 Entwicklungsgerät, 173 Entwurf, erster, 21 Entwurf, revidierter, 22 Entwurfsanweisung, 20 Erbbuch, 32 Erhaltungszustand, 153 Ermächtigung zur Vernichtung, 145 Erschliessungszustand, 152 Erwerbung, 137 Extrakt, 30

Facsimile, 160
Fakturbuch, 58
Findbuch, 18
Flurkarte, 39
Foliierung, 159
Fond, 91
Freigabe zur Vernichtung, 145
Führer, 107, 115

Geschäftsbuch, 13, 14
Geschäftstagebuch, 15
Geschenk, 136
Gesetzbuch, 49
Gestell, 122
Gestelle, 123
Glättung, 131
Gliederungsschema, 107
Grenzjahr, 154
Grundbuch, 32, 38
Grundsteuerkataster, 36
Güterliste, 35

Hauptbuch, 56 Heft, 11 Herkunftsgrundsatz, 100 Hinterlegung, 134 Hirtenbrief, 83 II Homagialbuch, 41

Index, 17 Inhaltsverzeichnis, 16 Inventar, 111 Kaiserurkunde, 73 Kassation, 143 Kästchen, 9 Karton, 8 Kartular, 31 Kassenbuch, 57 Kasten, 8, 9 Kataster, 36, 37 Kladde, 19, 59 Konzept, revidiertes, 22 Kopialbuch, 31 Königsurkunde, 73 Konkordanz, 113 Konservierung, 116 Kontrolle, 148 Kopiar, 31 Kopie, 25, 161

Laderegister, 64
Ladung, 85
Lagerbuch, 32
Lagerungsverzeichnis, 110
Lagerverzeichnis, 110
Landbuch, 32
Legat, 136
Lehnbuch, 40, 41
Lehnhofregister, 47
Lehnkopial, 41
Lesegerät, 175
Lesesaal, 150
liber civium, 45
Liste der Feuerstellen, 46
Logbuch, 63

Makulierung, 143
Mandat, 83 I, 84 I
Mappe, 7
Matrikel, 43
Melderegister, 44
Memorial, 62
Mikroblatt, 166
Mikrofilm, 165
Mikrofilmkamera, 172
Mikrokarte, 166
Mikrokopie, 164
Missive, 77, 80
Missivschreiben, 80
Musterliste, 42

Nachforschung, 155 Nachzeichnung, 26 Namenweiser (-register, -verzeichnis), 17 Nebenstelle, 119 Negativ, 163 Niederschrift, 89 Notiz, 19, 72 Nummer, 3

Order, 84 II Ordner, 5 Ordnung, 141 Ordonnanz, 86 Original, 69 Ortsweiser (-register, -verzeichnis), 17

Paginterung, 159

Pergamenturkunde, 71
Pertinenzprinzip, 101
Petition, 81
Pfosten, 121
Photokopie, 167
Plakat, 87
Platte, 163
Populationsliste, 44
prima nota, 19
Privaturkunde, 68
Privilegienbuch, 50
Protokoll, 14, 51, 52, 89
Protokollbuch, 14
Provenienzprinzip, 100

Recherche, 155

Rechnung, 55 Rechnungsbuch, 55 Rechtsbuch, 48 Rechtstitel, 66 Regal, 122 Regale, 123 Regest, 114 Regesten, 114 Register, 12 Registrande, 15 Registratur, 90 Registratur, laufende, 93 Registraturprinzip, regulierendes, 103 Registraturprinzip, strenges, 102 Registraturschema, 106 Reichsabschiede, 52 Reihe, 95

Rekordsbuch, 62 Renner, 16 Rentbuch, 34 Repertorium, 18 Resolution, 88 I Restaurierung, 125 Rezess, 52, 89 Rezessbuch, 52 Rikordanz, 62 Rolle, 10 Rotulus, 16, 112

Sache, 98

Sachbetreff, 98 Sachweiser (-register, -verzeichnis), Salbuch, 32 Sammlung, 94 Schenkung, 136 Schiffstagebuch, 63 Schöffenbuch, 54 Schöppenbuch, 54 Seitenzählung, 159 Sendschreiben, 80 Serie, 95 Sichtung, 143 Signatur, 142 Sitzungsprotokoll, 51 Skartierung, 143 Stammrolle, 42 Ständer, 121 Stange, 121 Statuten, 49 Stehordner, 5 Stempelung, 147 Steuerregister, 42 Suchen, 82 Supplik, 82

Tagebuch, 15
Teilabschrift, 30
Teilbestand, 96
Thermographie, 169
Titel, 3
Tonarchiv, 92
traditiones, 72
Traditionsbuch, 31, 72
Transkription, 161
Transsumpt, 28

Übergabe, 133

Übergabeverzeichnis, 139 Übernahme, 138 Übersicht, 108, 115 Umschlag, 4 Urbar, 32 Urkunde, 65, 71 Urkunde, echte, 70 Urkunde, öffentliche, 67 Urkundensammlung, 31 Urkundensammlung, 31 Urschrift, 69

Verbrennung, 144
Vergleichstabelle, 113
Vergrösserung, 174
Verhandlungsprotokoll, 51
Vermächtnis, 136
Verordnung, 86
Verordnungsblatt, 53
Verwaltungsstrukturprinzip, 104
Verweiszettel, 158
Vidimus, 29
Volkszählungsregister, 44
Vollmacht, 84 I
Vorladung, 85
Vorlage zur Benutzung, 149

Weistum, 48 Wertung, 143 Wiedereinreihung, 135

Xerographie, 170

Zahlungsorder, 84 II Zerreissung, 144 Zinsbuch, 33 Zinsregister, 33 Zugang, 137 Zugänglichkeit, 151 Zugänglichkeit, freie, 151 Zugangsbuch, 140 Zugangsverzeichnis, 109, 140 Zwischendepot, 118

ESPAÑOL

Acta, 65, 89 acta de entrega, 139 actas, 51 adquisición, 137 alistamiento, 42 amillaramiento, 36 ampliación, 174 anejo, 119 aparato de lectura, 175 aparato de microfilm, 172 aparato de revelado, 173 aparato lector, 175 aparcelamiento, 39 apostilla, 20 apuntamiento, 19 apuntes, 19 archivado, 132 archivador, 5 archivo, 90, 117 archivo audiovisual, 92 archivo corriente, 93 archivo fondo, 91 archivo provisional, 118 archivo vivo, 93 armario, 124 asuntos, 98

Balance, 60 balda, 120 bando, 86, 87 becerro, 31 borrador, 21, 59 borrador, primer, 21 breve, 76 bula, 74 busca, 155 búsqueda, 155

Cabreo, 35
cabreu, 36
caja, 8
caja de madera, 9
calco, 24
camisa, 4
carpeta, 4, 7
carta, 77
carta abierta, 78
carta cerrada, 79

carta patente, 78 cartulario, 31 catálogo, 111, 114 catastro, 36, 37 censo de contribuyentes, 42 censo de población, 44 censual, 33 certificación, 28 citación, 85 clasificación, 141 clasificación por materias, 101 clasificador, 5 colección, 31, 94 colección de decretos, 53 colección de ordenanzas municipales, 53 confirmación, 29 conforme, 145 conservación, 116 constituciones, 49 consultación, libre, 151 copia, 25, 161 copia facsimilar, 26 copia fotográfica, 162 copia legalizada, 28 copia simple, 27 crida, 86, 87 cuaderno, 11

Decreto, 20 depósito, 117, 134 desacidificación, 127 desempolvar, 129 desinfección, 130 desinsectización, 130 despacho, 80 diapositiva, 168 diario, 15 diario de caja, 15 diario de compras, 58 diario de navegación, 63 diario de sesiones, 51 diario de ventas, 15, 58 diploma, 71, 73 diversos, 94 documento, 1, 65 documento auténtico, 70 documento oficial, 67

documento privado, 68 donativo, 136 duplicado, 24

Edicto, 86
eliminación, 144
encuadernación, 126
entrega, 133
estado material de conservación, 153
estante, 122
estantería, 123
estatutos, 49
expediente, 97
exposición, 171
expurgo, 144
extracto, 30
extracto autorizado, 30

Fac-simile, 26, 160 fecha límite, 154 ficha de pedido, 156 ficha de salida, 158 foliación, 159 fotocopia, 167 fuero, 49

Grupo, 96 guía, 107, 115 guía de sección, 108

Hoja de empadromiento, 44

Indice, 17
índice de equivalencias, 113
índice de remisión, 139
índice topográfico, 110
instancia, 81
inventario cronológico, 111
inventario descriptivo, 111
inventario general, 111
investigación, 155

Laminación, 128 lector, 175 legado, 136 legajo, 6 libro, 12 libro de actas, 51 libro de acuerdo, 52 libro de caja, 57 libro de carga, 64 libro de compras, 58 libro de cuentas, 55 libro de franquezas, 50 libro de fuegos, 46 libro de greujes, 47 libro de matrículas de ciudadanos honrados, 45 libro de privilegios, 50 libro de rentas, 34 libro de vecindario, 46 libro de ventas, 58 libro diario, 15 libro mayor, 56 lista de ingresos, 109 lista de pasajeros, 64 lista di leva, 42

Manual, 19, 59
mandamiento de pago, 84 II
manifiesto, 64
marginal, 20
materias, 98
matrícula, 42, 43
mayor, 56
memorial, 82
microcopia, 164
microficha, 166
microfilm, 165
minuta, 22
missiva, 80
montante, 121

Nota, 20 notas, 19

Orden, 83 I ordenación, 141 ordenanza, 86 ordenanzas, 49 original, 23, 69

Padrón de habitantes, 44 paginación, 159 papeleta de pedido, 156 pastoral, 83 II patentes, 78 pergamino, 71 petición, 81 placa negativa, 163 plan catastral, 39

plan de clasificación, 106 planchado, 131 poder, 84I possibilidad de consultación, 152 positiva, 162 préstamo, 149 presupuesto, 61 principio de la competencia administrativa, 105 principio de la estructura archivística, 102 principio de la función administrativa, 105 principio de la organización administrativa, 104 principio de procedencia, 100 principio de reconstitución, 103 protocolo, 14

Recepción, 138 recibo de préstamo, 157 recuento, 148 recuperación, 135 regesta, 114 registro, 12, 13 registro de acuerdo, 52 registro de comptos, 55 registro de entrada, 140 registro de entrada y salida, 15 registro de infeudación, 41 registro de investidura feudal, 41 registro de transmisión de bienes, 38 relación de ingresos, 109 remisión, 133 repertorio, 18 resolución, 88 I, 88 II restauración, 125 restitución, 135 resumen, 114 rolde, 10 roldo, 10 rollo, 42 rúbricas, 16

Sala de estudio, 150 sala de investigadores, 150 sala del público, 150 selección, 143 selección de tipos, 146 sellado, 147 serie, 95, 96 servicio, 149 signatura, 142 sistema decimal, 106 solicitud, 81 súplica, 82

Tabla, 120 tabla del contenido, 16 tabla del materias, 16 termografía, 169 testimonio, 72 título, 66 transcripción, 161 traslado, 23, 25, 161 tumbo, 31

Unidad, 2, 3 usatges, 48 usos y costumbres, 48

Vidimus, 29 volumen, 12

Xerografía, 170

ITALIANO

Accessione, 137 acquisizione, 137 anagrafe, 44 apparecchio di lettura, 175 apparecchio di sviluppo, 173 appunto, 19 archivazione, 132 archivio, 90, 91, 117 archivio audio-visuale, 92 archivio corrente, 93 armadio, 124 armario, 124 atto, 65 atto autentico, 70 atto privato, 68 atto publico, 67 autorizzazione, 145 avviso, 87

Bando, 86
bastardello, 19
bilancio, 60
bilancio consuntivo, 60
bilancio preventivo, 61
bolla, 74
bozza, 21
bozza, prima, 21
breve, 49, 76
brogliaccio, 21
brogliaccio di cassa, 59
brogliardo, 21
brogliazzo, 21
busta. 8

Cabreo, 35
camicia, 4
capitoli, 49
carta, 71, 72
carta dispositiva, 71
cartario, 31
cartella, 7
cartolario, 64
cartolazione, 159
cartulario, 31
cassetta, 9
catalogo, 111
catastico, 35
catasto, 36, 37

catasto onciario, 46 censuario, 33 citazione, 85 classificatore, 5 classificazione decimale, 106 collezione, 94 communicazione, 149 conservazione, 116 consuetudini, 48 consultabilità, 151 conto, 55 convocati, 51 copia, 25, 161 copia autentica, 28 copia fotografica, 162 copia informe, 27 costituzione, 49 consuntivo, 60

Deacidificazione, 127 decisione, 88 II deliberazione, 88 I deliberazioni, 51 deposito, 117, 134 deposito intermediario, 118 diapositiva, 168 diario, 15 dichiarazione di ricevuta, 157 diploma, 71, 73 disinfettazione, 130 dispaccio, 80 documento, 1 documento autentico, 70 documento privato, 68 domanda, 81 dono, 136 duplicato, 24

Editto, 86
elenco, 112
elenco delle accessioni, 109
elenco di versamento, 139
eliminazione, 144
esposizione, 171
estimo, 36
estratto, 30
estratto autentico, 30

Fac-simile, 26, 160 fascicolo, 97 fascio, 6 filza, 6 focolare, 46 fogliaccio, 21 fondo d'archivio, 91 fotogramma, 164 fuoco, 46

Giornale degli acquisti, 58 giornale delle vendite, 58 giornale di bordo, 63 giornale di cassa, 15, 57 giornale di navigazione, 63 grida, 86 guida, 115

Imbreviatura, 22 indice, 17 indice generale, 107 indice sommario, 108 indice topografico, 110 ingrandimento, 174 inventario, 111 inventario analitico, 111 inventario sommario, 111

Laminazione, 128 lastra negativa, 163 legato, 136 legatura, 126 lettera, 77 lettera chiusa, 79 lettera patente, 78 lettore, 175 libro dei privilegi, 50 libro degli acquisti, 58 libro delle vendite, 58 libro di bordo, 64 libro di carico, 64 libro di cassa, 57 libro di conti, 55 libro di ricognizioni, 32 libro di redditi, 34 libro di ricordanze, 62 libro mastro, 56 limite cronologico di consultabilità, 154 lista di leva, 42

Mandato, 84 I, 84 II manifesto, 87 mappa catastale, 39 materia, 98 matrice, 37 matricola, 42, 43 mazzo, 6 memoriale, 15, 59, 62 microcarta, 166 microfilm, 165 microriproduttore, 172 microscheda, 166 minuta, 22 miscellanea, 94 missiva, 80 montante, 121 monumenta, 31

Nota, 19 notizia, 72 notulario, 19 numerazione dei fogli, 159

Oggetto, 98 ordinanza, 86 ordinamento, 141 ordinati, 51 ordine, 83I ordine di pagamento, 84 II originale, 23, 69

Pacco, 6 palchetto, 120 pancarta, 75 pandetta, 16 parcellare, 39 parti, 51 pastorale, 83 II patenti, 78 pergamene, 71 petizione, 81 pezzo, 2, 3 possibilità di consultazione, 152 postilla, 20 presa in carico, 138 prestito, 149 processo-verbale, 89 proclamazione, 87 principio della competenza administrativa, 105

principio della organizzazione administrativa, 104 principio della ricostituzione della struttura archivistica, 103 principio di pertinenza, 101 principio di provenienza, 100 principio di rispetto della struttura archivistica, 102 protocollo, 14, 15

Quaderno, 11 quaterno, 11 quinterno, 11

rubrica, 16

Raccolta, 94 raccolta di regesti, 114 regesta, 114 regesto, 114 registro, 12, 13 registro dei cittadini originari, 45 registro delle assise, 47 registro delle volture, 38 registro di consegnamenti, 40 registro di consegne, 40 registro di conti, 55 registro di deliberazioni, 52 registro di entrata, 140 registro di infeudazione, 41 registro di investiture, 41 registro di ordinanze, 53 registro di populazione, 44 registro di ricognizioni, 32 repertorio, 18 repertorio numerico, 111 restauro, 125 restituzione, 135 ricerca, 155 richiesta, 81, 156 ricordanze, 62 ricupero, 135 riformagioni, 51 riformanze, 51 riformazioni, 51 rilegatura, 126 rinnovazione, 29 riproduzione fotostatica, 167 riscontro, 148 risoluzioni, 51 rotolo, 10 rotolo di conti, 55 ·

rubricario, 16 ruolo, 42

Sala di consultazione, 150 scaffalatura, 123 scaffale, 122 scarto, 143 scelta di campioni, 146 scheda di rinvio, 158 schema di classificazione, 106 segnatura, 142 selezione, 143 serie, 95, 96 spolverare, 129 stampa, 174 stato materiale di conservazione, 153 statuti, 49 statuto, 49 stendere, 131 succursale, 119 supplica, 82 sviluppatrice, 173

Tavola di concordanza, 113 testimoniale, 72 thermografia, 169 timbratura, 147 titolario, 106 titolo, 66, 99 trascrizione, 161

Urbario, 32 usi, 48

Verbale, 89 verifica, 148 versamento, 133 vidimus, 29 visto, 145 volume, 12

Xerografia, 170

NEDERLANDS

Aantekening, 19 aanvraagbriefje, 156 aanwinst, 109, 137 acta, 51 afdeling, 96 afdruk, 162 afschrift, 25, 161 afschrift, authentiek, 28 afschrift, eenvoudig, 27 agenda, 15 akte, 65 akte, authentieke, 70 akte, onderhandse, 68 album studiosorum, 43 apostille, 20 archief, 90, 117 archief, beeld-, 92 archief, klank-, 92 archief, lopend, 93 archiefbewaarplaats, 117 archiefcode, 106 archiefschema, 106 archiefstuk, 1

band, 12
begroting, 61
beschikbaarstelling, 149
besluit, 88 II
bevolkingsregister, 44
bewaring, 116
blaffaard, 34
breve, 76
brief, 77
brief, besloten, 79
brief, open, 78
bul, 74
burgerboek, 45

Balans, 60

Cartularium, 31 catalogus, 111 charter, 71 concept, 21 concordans, 113 controle, 148 costumen, 48 cijnsboek, 33

Dagboek, 15 dagvaarding, 85 deel, 12 denombrement, 40 dia, 168 doorslag, 24 doos, 8 dossier, 97

Edict, 86

Fac-simile, 160 factuurboek, 58 foliëring, 159 fonds, 91 fotokopie, 162 fotostaat, negatieve, 167 fotostaat, positieve, 167 functioneel beginsel, 105

Gids, 115 glasplaat, 163 goederenlijst, 35 gratieverzoek, 82 grootboek, 56 grosse, 23

Haardstedenregister, 46 herderlijk schrijven, 83 II herkomstbeginsel, 100 huishoudboek, 62 hulpbewaarplaats, 119

Inbewaringgeving, 134 inbinden, 126 index, 17 indicateur, 15 inkoopboek, 58 inschrijvingsregister, 42, 43 inventaris, 111 inventaris, voorlopige, 111

Journaal, 15

Kadastraal plan, 39 kasboek, 15, 57 katern, 11 keizersoorkonde, 73 keurboek, 49
keuringsregister, 42
kist, 9
klad, 21
kladjournaal, 59
klank- en beeldarchief, 92
klapper, 17
kohier, 42
kopie, 25
koningsoorkonde, 73

Ladingboek, 64 lamineren, 128 lantaarnplaatje, 168 ledenlijst, 43 leenregister, 41 leesapparaat, 175 leeszaal, 150 legaat, 136 legger, 37 lias, 6 lidmatenboek, 43 logboek, 63 loketkas, 124 loketkast, 124 lotingsregister, 42

Maatboek, 36 machtiging tot vernietiging, 145 magazijnlijst, 110 magazijnstaat, 110 mandaat, 84 I, 84 II mandement, 83 I, 83 II materiële toestand, 153 memoriaal, 59 microkopie, 164 microfiche, 166 microfilm, 165 microfilmapparaat, 172 microkaart, 166 militieregister, 42 minuut, 22 minuut, nieuwe, 24 missive, 80 monsterrol, 42

Negatief, 163 notitia, 72 notulenboek, 51 nummer, 3, 142 nummering, 142 Omslag, 4 onderwerp, 98 onderzoek, 155 ontsmetting, 130 ontwikkelapparaat, 173 ontzuring, 127 oorkonde, 71 oorkondenboek, 31 openbaarheid, 151 opname, 171 opstand, 121 ordening, 141 ordner, 5 ordonnantie, 86 organisatiebeginsel, 104 origineel, 69 overbrenging, 133 overbrengingstermijn, 154 overdracht, 133 overname, 138 overzicht, 107

Paginering, 159 pak, 4 passagierslijst, 64 pertinentiebeginsel, 101 petitie, 81 plakkaat, 87 plakkaatboek, 49 plank, 120 pleitrol, 42 poorterboek, 45 portefeuille, 7 privilegieboek, 50 proces-verbaal, 89 proces-verbaal van overdracht, 139 proclamatie, 87 protocol, 12, 14

Rechtsboek, 48
rechtstitel, 66
reçu, 157
reeks, 95
regest, 114
regestenlijst, 114
register, 12, 13
register van aanwinsten, 140
register van besluiten, 53
register van eigendomsovergang, 38
registratuur, 93
registratuur, 93
registratuurplan, 106

reiniging, 129
reintegratie, 135
rek, 122
rekenboek, 62
rekening, 55
rekken, 123
repertorium, 18
request, 81
resolutie, 88 I, 88 II
resolutieboek, 52
restauratiebeginsel, 103
restaureren, 125
rol, 42
rotulus, 10
rubriek, 99

Scheepsjournaal, 63 scheepsmanifest, 64 schenking, 136 schepenprotocol, 54 schifting, 143 selectie, 146 serie, 95 smeekschrift, 82 staat van aanwinsten, 109 stamboek, 42 statutenboek, 49 stempeling, 147 structuurbeginsel, 102 stuk, 2 stuk, nagetekend, 26 suppliek, 82

Tafel, 16, 112 thermografie, 169 titel, 66 toegankelijkheid, 152 transsumpt, 28 trefwoordenindex, 17 trousse, 6 tussendepot, 118

Uitlening, 149 uitschieten, 143 uittreksel, 30 uittreksel, authentiek, 30 urbarium, 32

Vergroting, 174 verkoopboek, 58 vernietiging, 144 verordening, 86 verwijsblad, 158 verzameling, 94 vidimus, 29 vlak maken, 131

Wijsdom, 48

Xerografie, 170

ECONOMICS

A Glossary of Economic Terms by F. and M. CLIFFORD VAUGHAN, London

English - French - German - Russian

approx. 1500 entries

 $5 \times 7\frac{1}{2}$ approx. 180 pages 1964

FINANCE

A Glossary of Financial Terms by Stefan F. Horn, Georgetown University, Washington

English – French – Spanish – German

2278 entries

 $5 \times 7\frac{1}{2}$ approx. 180 pages 1964

BANKING DICTIONARY

by J. Ricci, Montevideo

English - French - Spanish - Italian - Dutch - German

approx. 2.500 entries

 6×9 " approx. 350 pages 1964

CONFERENCE TERMINOLOGY

A Manual for Conference Members and Interpreters Second, revised and augmented edition by Jean Herbert, former Chief Interpreter, United Nations, New York

English – French – Spanish – Russian – Italian – German

756 entries

 $5 \times 7\frac{1}{2}''$ xiv + 162 pages 1962

Arabic – English – French edition is also available

LEXICON OF INTERNATIONAL AND NATIONAL UNITS

by W. E. CLASON, formerly N.V. Philips' Gloeilampenfabrieken, Eindhoven
English – German – Spanish – French –
Italian – Japanese – Dutch – Portuguese –
Polish – Swedish – Russian
299 international and 622 national units
5 × 7½" viii + 75 pages 1964

DICTIONARY OF PHOTOGRAPHY

by A. S. H. Craeybeckx, formerly Gevaert Photo Producten N.V. Antwerp English – French – German 13.650 entries $6 \times 9''$ viii + 680 pages 1964 ELSEVIER PUBLISHING COMPANY